

Union économique et monétaire ouest-africaine : Entretiens avec les institutions régionales — Rapport des services du FMI, annexe d'information, déclaration de l'Administrateur, déclaration des services du FMI et note d'information au public

Le rapport ci-joint sur les entretiens avec les institutions régionales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la surveillance régionale réalisée périodiquement auprès de l'UEMOA. La vocation régionale de ces entretiens vise à renforcer les discussions bilatérales que mènent les services du FMI avec les pays membres de la région conformément à l'article IV des Statuts du FMI. Les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Rapport des services du FMI établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 21 janvier 2011 avec les responsables des institutions régionales de l'UEMOA sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 17 février 2011. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Annexe d'information.
- Déclaration de l'Administrateur.
- Déclaration des services du FMI.
- Note d'information au public.

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Rapport des services du FMI sur les politiques communes des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

Consultation régionale sur les enjeux et les politiques économiques

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Roger Nord et Thomas Dorsey

25 février 2011

Les entretiens de politiques économiques dans le cadre de la surveillance régionale avec les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se sont déroulés avec la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou du 11 au 14 janvier et avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) à Dakar du 17 au 21 janvier. Les États membres de l'UEMOA sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La mission était composée de Messrs. Funke (chef), Mlachila, Lonkeng et Vermeulen (AFR), de M. Yèhoué (MCM), ainsi que des représentantes résidentes à Ouagadougou (M^{me} Adenauer) et Dakar (M^{me} Fichera). M. Allé (OED) a pris part aux discussions de politiques économiques pendant la mission. M. Nord (AFR) a pris part aux entretiens à Dakar. La mission a rencontré le Président et d'autres responsables de la Commission, de la Cour des comptes et de la Cour de justice de l'UEMOA ainsi que le Gouverneur et les dirigeants de la BCEAO et la Commission bancaire de l'UEMOA. La mission a également rencontré des représentants du secteur privé, de la communauté des bailleurs de fonds et du monde universitaire.

Se basant sur les rapports précédents des services du FMI, les entretiens ont essentiellement porté sur les politiques de nature à libérer le potentiel et à améliorer la qualité de la croissance de la sous-région, sans toutefois compromettre la viabilité budgétaire.

Table des matières	Page
Résumé analytique	5
I. Une reprise en cours : Évolution économique récente et perspectives.....	6
II. Entretiens de politique générale	10
A. Politiques budgétaires de promotion de la croissance	11
B. Politique monétaire de maîtrise de l'inflation	15
III. Coordination des politiques nationales	18
A. Convergence.....	18
B. Élimination des arriérés de paiement intérieurs	18
C. Gestion des finances publiques	19
D. Programme économique régional	19
IV. Commerce et compétitivité.....	20
A. Commerce	20
B. Évaluation du taux de change.....	20
C. Compétitivité hors prix.....	22
V. Réformes du secteur financier.....	22
A. Solidité du secteur financier.....	22
B. Financement de la croissance : développement du secteur financier.....	23
VI. Évaluation des services du FMI.....	25
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007–2015.....	27
2. Afrique subsaharienne : comparaison entre groupes, 2007–2015.....	28
3. Principales caractéristiques des économies de l'UEMOA en 2009.....	29
4. Statistiques de compatibilité nationale et d'inflation, 2007–2015.....	30
5. Soldes budgétaires, 2007–2015	31
6. Soldes extérieurs, 2007–2015	32
7. Dette publique, 2007–2015	33
8. Situation monétaire, décembre 2007–septembre 2010	34
9. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2005–10	35
 Graphiques	
1. Évolution économique récente, 2000–2010.....	9
2. Perspectives à moyen terme, 2009–2015.....	12
3. Comparaison de l'UEMOA et des pays non exportateurs de pétrole à forte croissance d'AFSS.....	13
4. Évolution de la situation budgétaire, 2009–2011	14
5. Politique monétaire et inflation, 2007–2010.....	17
6. Taux de change et compétitivité, 1980–2010	21
7. Indicateurs de solidité financière, 2005–2010	24
 Encadrés	
1. L'impact économique de la crise en Côte d'Ivoire sur la zone UEMOA	7
2. Le nouveau cadre institutionnel de la BCEAO : quelques changements clés	16

Appendices

1. La qualité de la croissance au sein de l'UEMOA	36
2. Mécanismes de fixation des prix pétroliers des pays de l'UEMOA	41
3. Évaluation du taux de change de l'UEMOA	46
4. Suivi des recommandations du PESF	51
5. Le marché régional des titres publics.....	53
6. Note d'information au public.....	57

SIGLES ET ACRONYMES

BCEAO	Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
AVD	Analyse de viabilité de la dette
FEC	Facilité élargie de crédit
PCE	Facilité de protection contre les chocs exogènes
IDE	Investissement direct étranger
PESF	Programme d’évaluation du secteur financier
PIB	Produit intérieur brut
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
IADM	Initiative d’allègement de la dette multilatérale
AEN	Avoirs extérieurs nets
RCN	Réserves de change nettes
VAN	Valeur actualisée nette
PI	Prêts improductifs
GFP	Gestion des finances publiques
PPP	Partenariat public-privé
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
ISPE	Instrument d’appui à la politique économique
TCER	Taux de change effectif réel
DTS	Droits de tirage spéciaux
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Résumé analytique

Évolution économique récente : L'UEMOA a relativement bien affronté la crise financière mondiale. La reprise a été soutenue par des politiques monétaires et budgétaires généralement appropriées et le regain d'activité chez les principaux partenaires commerciaux de la zone, ainsi que par la reprise de la croissance en Guinée-Bissau et au Togo.

Perspectives et risques économiques : La reprise économique devrait se poursuivre selon le scénario de référence, en partant de l'hypothèse qu'une issue pacifique soit très prochainement trouvée à la crise en Côte d'Ivoire. Mais les risques ne sont pas négligeables. Si en particulier la crise ivoirienne n'est pas résolue à brève échéance, ses effets récessifs risqueraient de déborder considérablement, réduisant les perspectives de croissance et amplifiant les tragiques conséquences humaines. Une reprise économique mondiale plus lente pourrait aussi freiner la reprise dans la zone UEMOA en réduisant les exportations, les transferts de fonds des migrants, et les entrées de capitaux. La hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers, exacerbée par l'effet déstabilisateur de la crise ivoirienne sur le commerce régional, risque d'accélérer l'inflation.

Politiques prioritaires clés : Les services du FMI et les autorités se sont accordés sur le fait que le renforcement de la croissance et la réduction des vulnérabilités requièrent un environnement politique et macroéconomique stable ainsi qu'une accélération des réformes visant à lever les grandes contraintes structurelles, notamment les goulets infrastructurels.

Politiques macroéconomiques : La politique budgétaire à moyen terme doit concilier les effets de la demande agrégée/globale, les besoins d'investissement pour surmonter les lourds déficits en infrastructures et la viabilité de la dette. La Banque centrale devrait se tenir prête à resserrer la politique monétaire si la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers s'étendait à l'inflation sous-jacente et provoquait des attentes inflationnistes. Les améliorations tangibles du cadre de politique monétaire doivent être complétées par un travail analytique approfondi et une stratégie de communication claire et transparente.

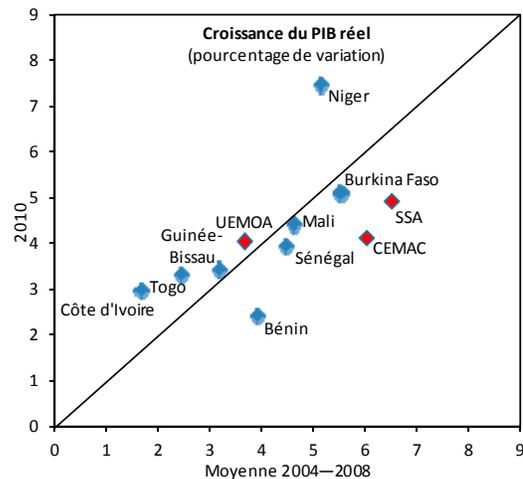
Compétitivité : Le renforcement de la compétitivité est impératif, notamment celle qui n'est pas liée aux prix, à savoir entre autres, l'amélioration des infrastructures, la qualité des institutions et l'intégration commerciale. Le fléchissement de l'euro — monnaie d'ancrage du franc CFA — observé l'année dernière a contribué à compenser en partie, l'érosion antérieure de la compétitivité des prix.

Secteur financier : Malgré les progrès réalisés jusqu'à présent, le rythme d'exécution des réformes doit s'accélérer. Le ralentissement de l'activité économique en 2009 a accentué la dégradation de la qualité des actifs. Pour affermir la supervision du secteur, il y a lieu de veiller à la collecte et à l'actualisation constante des données relatives aux indicateurs de viabilité financière, de même qu'il importera de renforcer l'analyse de la stabilité financière. La contribution du secteur au financement de la croissance devrait être renforcée au moyen des réformes institutionnelles, y compris celles qui visent à faciliter l'utilisation des garanties, l'échange d'information et la transformation d'échéances.

I. UNE REPRISE EN COURS : ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

1. **La reprise est engagée.** En 2010, la croissance économique au sein de l'UEMOA est en moyenne revenue aux niveaux d'avant les chocs alimentaires et pétroliers mondiaux et d'avant la crise financière mondiale (Graphique 1)¹. Elle a été soutenue par le desserrement monétaire et budgétaire, la bonne tenue de la production agricole, la reprise chez les principaux partenaires commerciaux de la région et le regain d'activité en Guinée-Bissau et au Togo.

2. **En 2010, l'inflation moyenne est restée faible dans tous les pays de l'UEMOA, mais a repris au second semestre de l'année.** En moyenne, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a atteint 1,4 %, en hausse par rapport au taux de 0,4 % enregistré en 2009. Plus récemment cependant, la flambée des prix pétroliers et alimentaires internationaux a commencé à alimenter l'inflation bien que l'inflation sous-jacente soit restée modérée.



3. **Après un léger desserrement budgétaire de l'ordre de 1½ % du PIB en 2009, découlant essentiellement de l'augmentation des dépenses d'équipement, le déficit moyen de la zone UEMOA a, selon les estimations, légèrement baissé pour s'établir à 3,1 % du PIB en 2010.** La reprise des recettes s'amorce tandis que les dépenses publiques se stabilisaient.

4. **Après un tassement des importations en 2009, le déficit extérieur courant de la région retomberait, d'après les estimations à environ 5½ % du PIB en 2010.** Le taux de couverture des réserves de change était supérieur à 6 mois d'importations de biens et services (hors importations intra-UEMOA) en 2009 et 2010, en partie grâce aux allocations de DTS.

5. **La reprise économique devrait se poursuivre si la crise en Côte d'Ivoire connaît un dénouement rapide.** Malgré les projections qui tablent sur la poursuite du redressement de l'activité avoisinant 4½ % en 2011 et supérieur à 5 % à moyen terme, grâce en partie aux réformes structurelles, la croissance régionale continuera d'accuser du retard par rapport à la moyenne des pays subsahariens. Selon les projections, l'inflation devrait augmenter, en raison des récentes poussées des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers, et de la situation en Côte d'Ivoire.

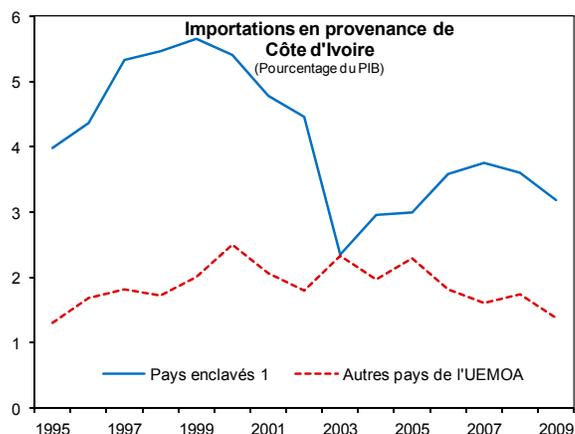
6. **Des risques considérables entourent la reprise projetée.** Si une solution n'est pas apportée à la crise ivoirienne en particulier, les risques de débordement de ses effets récessifs seront difficiles à quantifier (Encadré 1).

¹ Les données globales de l'UEMOA renvoient généralement à des moyennes pondérées.

Encadré 1. L'impact économique de la crise ivoirienne sur la zone UEMOA¹

Importance de la Côte d'Ivoire à l'échelle régionale

Comptant pour le tiers de la production de l'UEMOA environ, la Côte d'Ivoire reste la principale économie de la région, bien que sa part de cette production ait baissé par rapport au niveau de 45 % dans les années 1980. Si les exportations des pays de l'UEMOA vers le marché ivoirien ont été de tout temps faibles (moins de 1 % de leur PIB), leurs importations en provenance de Côte d'Ivoire ont été plus importantes. Ceci vaut plus particulièrement pour les pays de l'arrière-pays (Burkina, Mali et Niger) dont les importations provenant de Côte d'Ivoire ont avoisiné 5,7 % de leur PIB à la fin des années 1990.



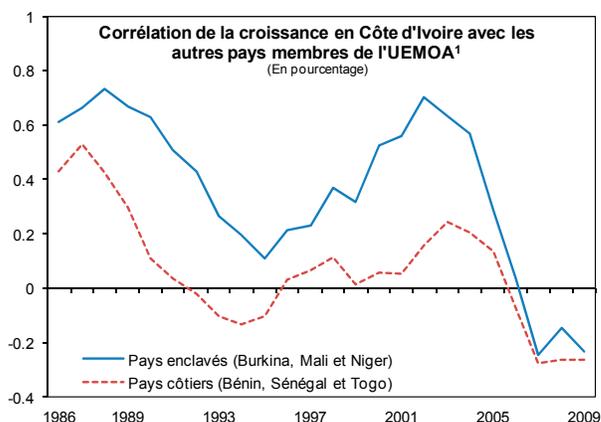
Source : Statistiques du commerce du FMI et estimations des services du FMI.
¹ Burkina Faso, Mali et Niger.

Impact de la crise politique durant la décennie écoulée

La crise politique ivoirienne de la dernière décennie a provoqué une déviation des flux d'échange, le renchérissement des coûts de transport pour les pays enclavés qui ont été forcés de recourir à des circuits plus longs et plus coûteux à partir d'autres ports². De ce fait, les importations des pays enclavés à partir de la Côte d'Ivoire (en pourcentage de leur PIB) ont diminué de moitié tandis que les importations relativement faibles d'autres pays (Bénin, Guinée-Bissau, Sénégal et Togo) n'ont que faiblement diminué.

Les principaux canaux de transmission ont notamment été : i) les liaisons commerciales et les circuits de transport; ii) les envois de fonds et les flux migratoires : la Côte d'Ivoire est une importante source d'envoi de fonds vers le Burkina et dans une moindre mesure, vers les autres pays de la région.

Malgré son rôle décroissant, la Côte d'Ivoire reste un important moteur de croissance. Elle a joué un rôle non négligeable dans la croissance d'autres petits pays de l'UEMOA. Toutefois, avec la crise politique qu'elle traverse depuis une décennie, la corrélation entre la croissance ivoirienne et celle des autres pays de l'UEMOA a baissé. L'une des grandes leçons pour les pays enclavés a été de réduire leur dépendance à l'égard de la Côte d'Ivoire en développant d'autres voies de communication, notamment via la Guinée, le Sénégal et le Togo.



¹ Moyenne glissante sur trois années des corrélations évaluées sur une fenêtre de cinq ans. Les pays enclavés comprennent le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les pays côtiers sont : le Bénin, le Togo et le Sénégal. La Guinée Bissau a été exclue en raison de la cohérence des données.

Encadré 1. L'impact économique de la crise ivoirienne sur la zone UEMOA (suite)

Crise consécutive à l'élection présidentielle de 2010

L'élection présidentielle d'octobre/novembre 2010 censée mettre un terme à la division du pays a plutôt intensifié la crise politique. Si le gouvernement proclamé par Alassane Ouattara semble avoir reçu un large appui de la communauté internationale, le Président sortant Laurent Gbagbo a refusé de lui céder le pouvoir. Plusieurs pays et l'UE ont imposé des sanctions au Président Gbagbo, ses principaux collaborateurs et à des entreprises publiques ivoiriennes.

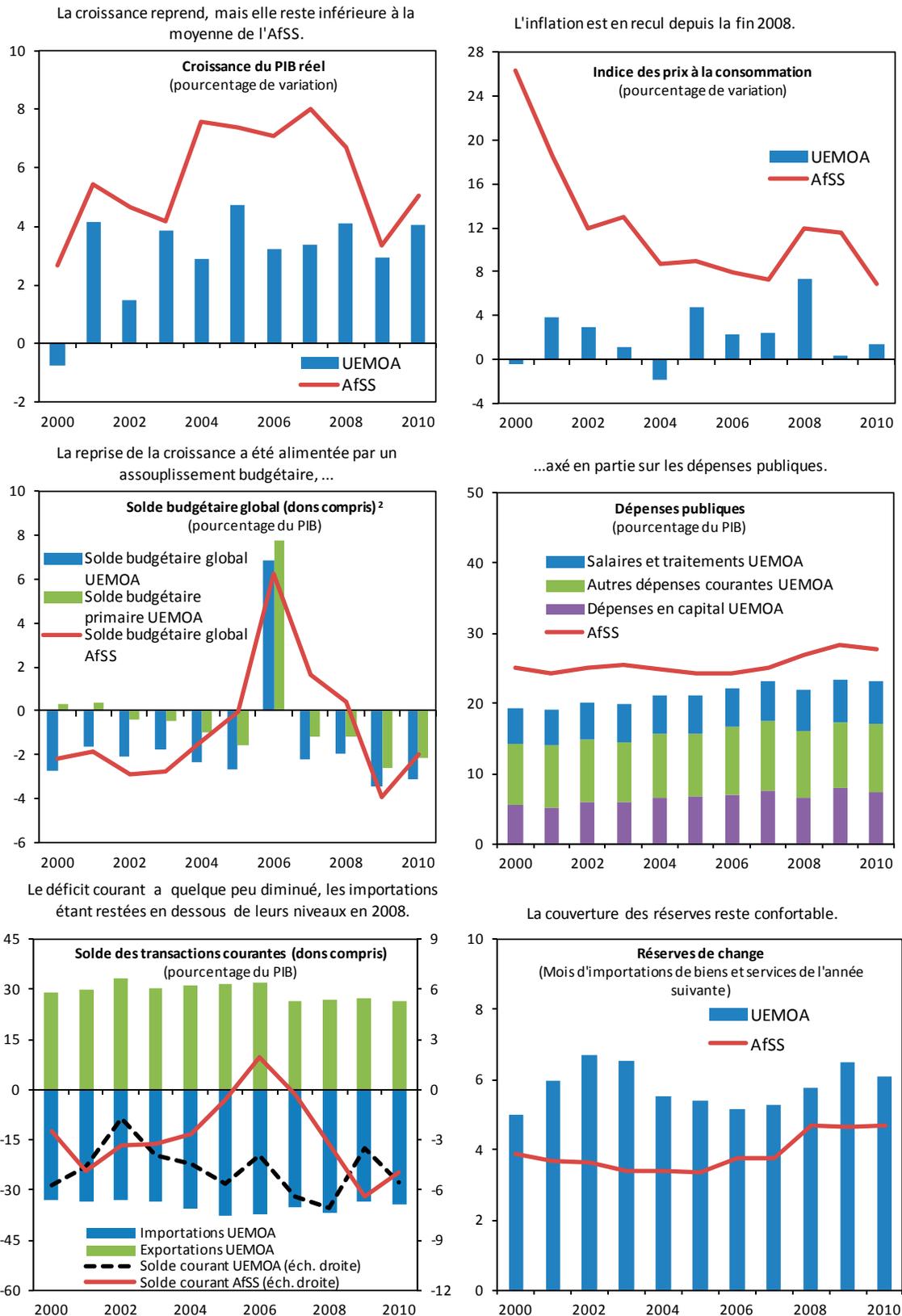
Cette reprise de crise n'a pas encore eu un impact économique important mais le deviendrait si la crise devait perdurer. Dans certains secteurs, l'activité est à l'arrêt; dans d'autres, l'impact est jusqu'à présent plus limité. La récente fermeture des bureaux de la BCEAO a paralysé le système bancaire ivoirien. Les grandes banques ont mis en place, dans un premier temps, un dispositif rudimentaire de compensation bilatérale et commencé à plafonner les retraits d'espèces. Un nombre croissant de banques ont provisoirement cessé leurs activités. La liquidité serait en train de se raréfier, ce qui risque de peser de plus en plus lourdement sur l'activité du secteur privé.

À l'échelle régionale, comparés à la crise de la décennie écoulée, les interactions avec le secteur financier présentent un risque plus important. L'encours des émissions de bons du Trésor et d'obligations de la Côte d'Ivoire s'élevait à quelque 900 milliards de francs CFA en fin 2010, les bons du Trésor représentant 600 milliards de francs CFA environ, soit près de 60 % de l'encours des bons du Trésor sur le marché. Afin de réduire la liquidité et les risques de solvabilité du secteur bancaire, la BCEAO a décidé, en décembre 2010, de reporter l'échéance des titres d'État ivoiriens, essentiellement détenus par les banques de la région, notamment les banques de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Bénin, du Burkina Faso et, à une moindre échelle, du Mali, selon les estimations. La Côte d'Ivoire est techniquement en défaut sur un montant de 2,3 milliards de dollars EU d'euro bond arrivant à échéance début février 2032, ceci suite au non paiement de coupons s'élevant à 29 millions de dollars EU, échus en janvier, au terme d'un différé d'amortissement. La Commission bancaire dont le siège est à Abidjan a momentanément cessé ses activités. La BCEAO continue de collecter des données financières sur les banques d'autres pays de l'UEMOA par ses bureaux nationaux. Les suspensions d'activité en Côte d'Ivoire imposent le renforcement de la gestion de crise et des plans d'urgence.

En bref, la résolution prompte et pacifique de la crise ivoirienne permettrait d'en contenir l'impact économique, en particulier sur les pays voisins qui ont diversifié leurs circuits commerciaux et les voies de transit durant la dernière décennie. Mais une crise prolongée et violente provoquerait des perturbations de plus grande ampleur — difficiles à quantifier — et aurait un lourd impact sur la région; ce qui justifie la nécessité de prévoir un plan de riposte à la crise. Une baisse de la production en Côte d'Ivoire, comme ce fut le cas en 2000 et 2002, pourrait faire passer le taux de croissance moyen de la région en-dessous de la barre de 3 % et provoquer une baisse du revenu par habitant.

^{1/} Préparé par Calixte Ahokpessi, Norbert Funke, Ngoc Le, Montie Mlachila et Doris Ross.

^{2/} P. Egoumé et A. Nayo, 2011, *Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*, Document de travail du FMI, à paraître.

Graphique 1. UEMOA : Évolution économique récente, 2000–2010¹

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et base de données des Perspectives économiques régionales.

¹ Les valeurs globales pour l'Afrique subsaharienne excluent l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Zimbabwe.

² Comprend l'allègement de dette PPTE et IADM pour 2006. Ne comprend pas l'allègement PPTE et IADM en 2010 pour la Guinée-Bissau et le Togo, pays qui enregistrent leurs comptes budgétaires sur base caisse.

Une économie mondiale plus léthargique pourrait aussi ralentir la reprise en freinant les exportations, les envois de fonds des migrants et les entrées de capitaux. Ceci pourrait exercer des pressions sur le compte courant, sur la qualité des portefeuilles de prêts des banques et, compliquer le financement des déficits budgétaires. La persistance de la hausse des cours internationaux des produits alimentaires et pétroliers présente des risques inflationnistes qui pourraient être exacerbés par les perturbations du commerce régional dues à la crise en Côte d'Ivoire. Face à la hausse des prix alimentaires et pétroliers, les gouvernements pourraient être tentés d'abaisser les impôts indirects ou de recourir à d'autres modes de subvention de la consommation des produits alimentaires et pétroliers afin d'en amortir l'impact sur les foyers les plus démunis, ce qui pourrait avoir des conséquences indésirables sur les perspectives budgétaires. À long terme, une expansion budgétaire excessive dans le but de financer l'investissement public sans renforcement des procédures de sélection et d'exécution de ces investissements pourrait remettre en cause la viabilité de la dette des pays de l'Union. Par contre, dans une optique plus positive, une reprise accélérée de l'activité économique mondiale ou la poursuite du redressement des prix de certains produits de base (le coton par exemple) profiterait aux pays membres de l'UEMOA.

II. ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

7. **Les entretiens de politique générale ont été centrés sur l'accélération d'une croissance à long terme de qualité et la réduction des facteurs de vulnérabilité aux chocs.** Les autorités ont partagé l'avis des services du FMI sur les multiples réformes complémentaires à mettre en œuvre pour soutenir la dynamique de croissance. Au cours des quinze dernières années, les résultats de croissance de l'UEMOA ont accusé du retard par rapport aux pays subsahariens les plus performants (Graphiques 2 et 3)². Dans une récente étude comparative des pays de l'UEMOA avec les pays subsahariens à croissance accélérée³, les services du FMI ont montré que la promotion de la compétitivité est essentielle, en particulier la compétitivité hors prix, faisant intervenir les niveaux d'infrastructure, la qualité des institutions et l'intégration au commerce international (voir Appendice 1).

8. **Depuis les dernières consultations régionales, les politiques économiques mises en œuvre ont été globalement conformes aux conseils du FMI, principalement dans le cadre des programmes qu'il appuie, mais les progrès ont été lents sur le plan des réformes structurelles.** Le resserrement des politiques économiques a tardé à se concrétiser, face aux incertitudes persistantes qui entouraient la reprise de l'activité au plan international et régional, tandis que les tensions inflationnistes sont restées modérées. La réforme du cadre de politique monétaire a connu une avancée majeure. L'environnement extérieur difficile peut expliquer la lenteur des progrès en matière de réformes structurelles.

² Voir Fonds Monétaire International 2010, "La quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA et ses conséquences pour la politique budgétaire, *"Perspectives économiques régionales": L'Afrique subsaharienne (Washington, Octobre)*.

³ Les pays non exportateurs de pétrole à forte croissance sont les pays de l'Afrique subsaharienne qui affichent un taux de croissance du PIB moyen par habitant d'au moins 3 % sur la période 1995-2009 : Botswana, Cap-Vert, Éthiopie, Maurice, Mozambique, Ouganda, Rwanda et Tanzanie.

A. Politiques budgétaires de promotion de la croissance

9. **Les autorités se sont accordées avec les services du FMI sur le fait que la politique budgétaire doit concilier les effets de la demande agrégée, les besoins d'investissement pour combler les graves déficiences en infrastructure et l'impératif de viabilité de la dette.** En 2011, le déficit budgétaire moyen devrait, selon les projections, demeurer pratiquement inchangé à 3,2 % du PIB, mais avec quelques différences d'un pays à l'autre (Graphique 4). Avec la nécessité de réaliser plus de dépenses prioritaires et

UEMOA : Principaux indicateurs budgétaires
(en pourcentage du PIB)

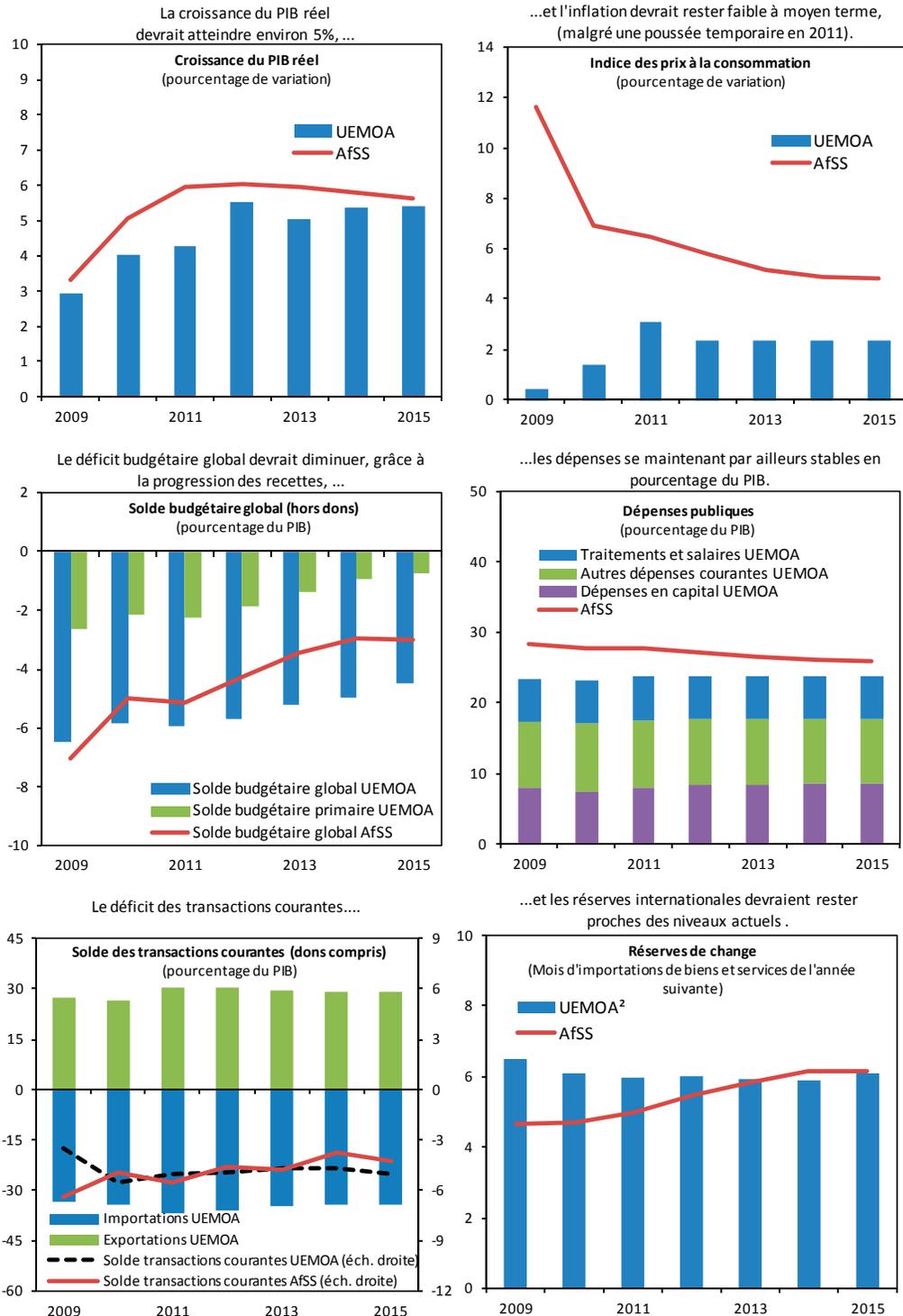
	2006	2007	2008	2009	2010 Est.	2011 Proj.	2012 Proj.
Recettes publiques et dons	29.4	21.3	20.4	20.4	20.7	20.8	21.2
<i>dont</i> : recettes fiscales	15.1	15.6	15.1	15.6	16.1	16.4	16.8
Dépenses publiques	22.6	23.5	22.4	23.9	23.8	24.0	24.1
Courantes	15.6	15.8	15.9	15.9	16.4	16.0	15.8
Capital	7.0	7.7	6.5	8.0	7.5	8.0	8.4
Solde budgétaire global (dons compris)	6.8	-2.2	-2.0	-3.5	-3.1	-3.2	-3.0
Solde budgétaire global (hors dons)	-5.5	-5.3	-4.8	-6.5	-5.8	-5.9	-5.7
Solde primaire (dons compris)	7.7	-1.2	-1.1	-2.6	-2.2	-2.2	-1.8
Dette publique totale	46.2	48.2	42.9	45.4	44.1	43.4	39.4
<i>dont</i> :							
Extérieure ¹	38.2	39.7	33.8	36.0	35.0	34.5	30.9
(hors Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Togo)	24.5	25.5	25.2	30.3	32.8	33.0	33.1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.

¹ Avant allègement au point d'achèvement PPT et IADM pour la Guinée-Bissau et le Togo.

les niveaux d'endettement global relativement bas de la plupart des pays, la poursuite du desserrement budgétaire afin de permettre d'accroître les dépenses d'équipement paraît judicieuse dans certains pays (le Sénégal par exemple). Dans les autres pays, où le risque de surendettement est plus grand, le rééquilibrage des finances publiques doit intervenir plus vite, à mesure que la reprise s'affermir. Les services du FMI ont insisté sur le fait que le rétablissement des mécanismes de stabilisation contribueraient à éviter l'accumulation de nouveaux arriérés, de faciliter le remboursement des prêts à moyen terme de la (BCEAO) et d'amortir l'impact de possibles réductions des aides extérieures à l'avenir.

10. **Les autorités et les services du FMI s'accordent sur le fait que tous les pays devraient accroître leur marge de manœuvre budgétaire pour financer les dépenses prioritaires, notamment les dépenses d'infrastructure.** La poursuite des améliorations apportées à l'administration fiscale accompagnées de réformes fiscales de grande envergure seraient propices à l'augmentation des recettes. Une meilleure hiérarchisation des dépenses et des évaluations de la rentabilité économique des gros projets d'investissement seraient de nature à améliorer la qualité des dépenses. Les services du FMI ont en outre suggéré qu'un mécanisme de portée régionale soit établi — sous l'égide de la Commission de l'UEMOA — pour mettre en place ou appliquer les mécanismes d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers (Appendice 2) parallèlement à une impulsion aux tarifs de l'énergie reflétant les coûts et limiter les ponctions budgétaires tout en réduisant les risques pour les finances publiques. Les services du FMI estiment qu'en ne répercutant pas l'augmentation de 10 % liée aux cours mondiaux, il en découlerait une subvention implicite de l'ordre de ½ % du PIB. Il convient donc d'envisager des mesures compensatoires mieux ciblées, telles que les systèmes de transferts en espèces et les programmes de cantines scolaires, pour amortir l'impact des hausses de prix sur les populations démunies.

Graphique 2. UEMOA : Perspectives à moyen terme, 2009–2015¹

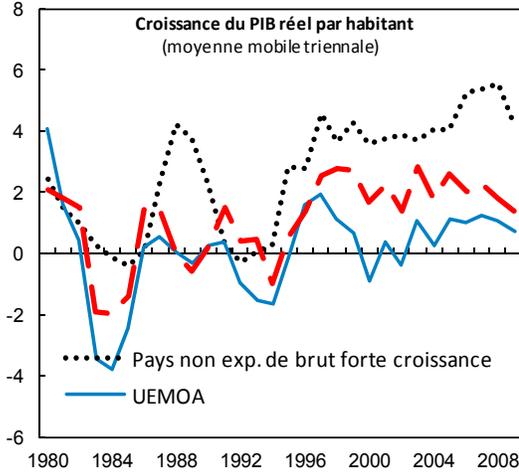
Sources : FMI, base de données du Département Afrique et base de données des Perspectives économiques régionales.

¹ Les valeurs globales pour l'Afrique subsaharienne excluent l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Zimbabwe.

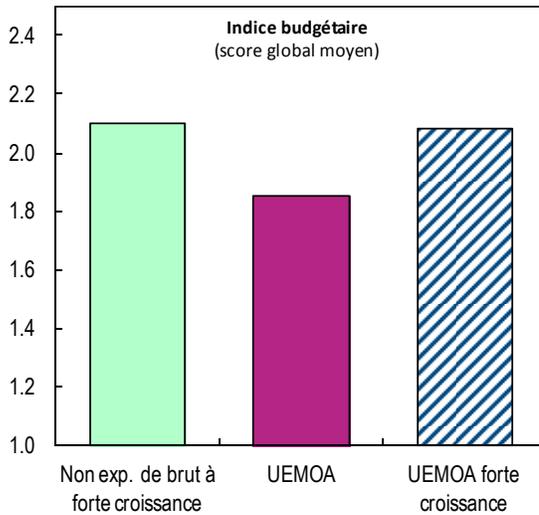
² Séries historiques basées sur les données de la BCEAO, projections basées sur la base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 3. Comparaison de l'UEMOA et des pays non exportateurs de pétrole à forte croissance d'AfSS¹

Le taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA reste très inférieur à celui des pays non exportateurs de brut à forte croissance d'AfSS.



...la consolidation des progrès dans la gestion des finances publiques,...



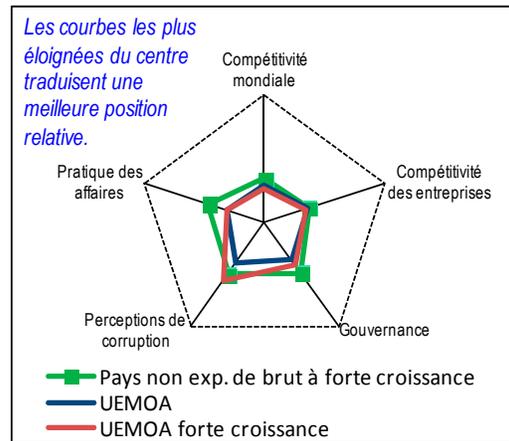
... et l'accélération des réformes structurelles pour améliorer la gouvernance, la santé, l'éducation et le secteur financier.

Pour accélérer la croissance les réformes doivent se centrer sur l'amélioration de l'infrastructure,

Infrastructure: comparaison de l'UEMOA avec d'autres groupes de pays.			
	Pays non exportateurs de pétrole à forte croissance ¹	UEMOA à forte croissance	UEMOA à forte croissance
Densité de routes revêtues (km/1000 km ²)	176 ²	14	11
Densité de téléphones portables (pour 1000 habitants)	138	50	51
Densité d'Internet (% des ménages raccordés)	4	2	2
Capacité de génération d'électricité (MW/1 million d'habitants)	99	20	19
Couverture réseau électrique (% des ménages)	25	17	18
Meilleure source en eau (% des ménages)	71	60	60
Meilleur assainissement (% des ménages)	45	33	35

Source: AICD.
¹ À l'exclusion du Mozambique.
² 13 km/1000 km² si l'on exclut le Cap-Vert et Maurice.

...le renforcement de la compétitivité hors prix,...



Autres indicateurs structurels, 1995–2009

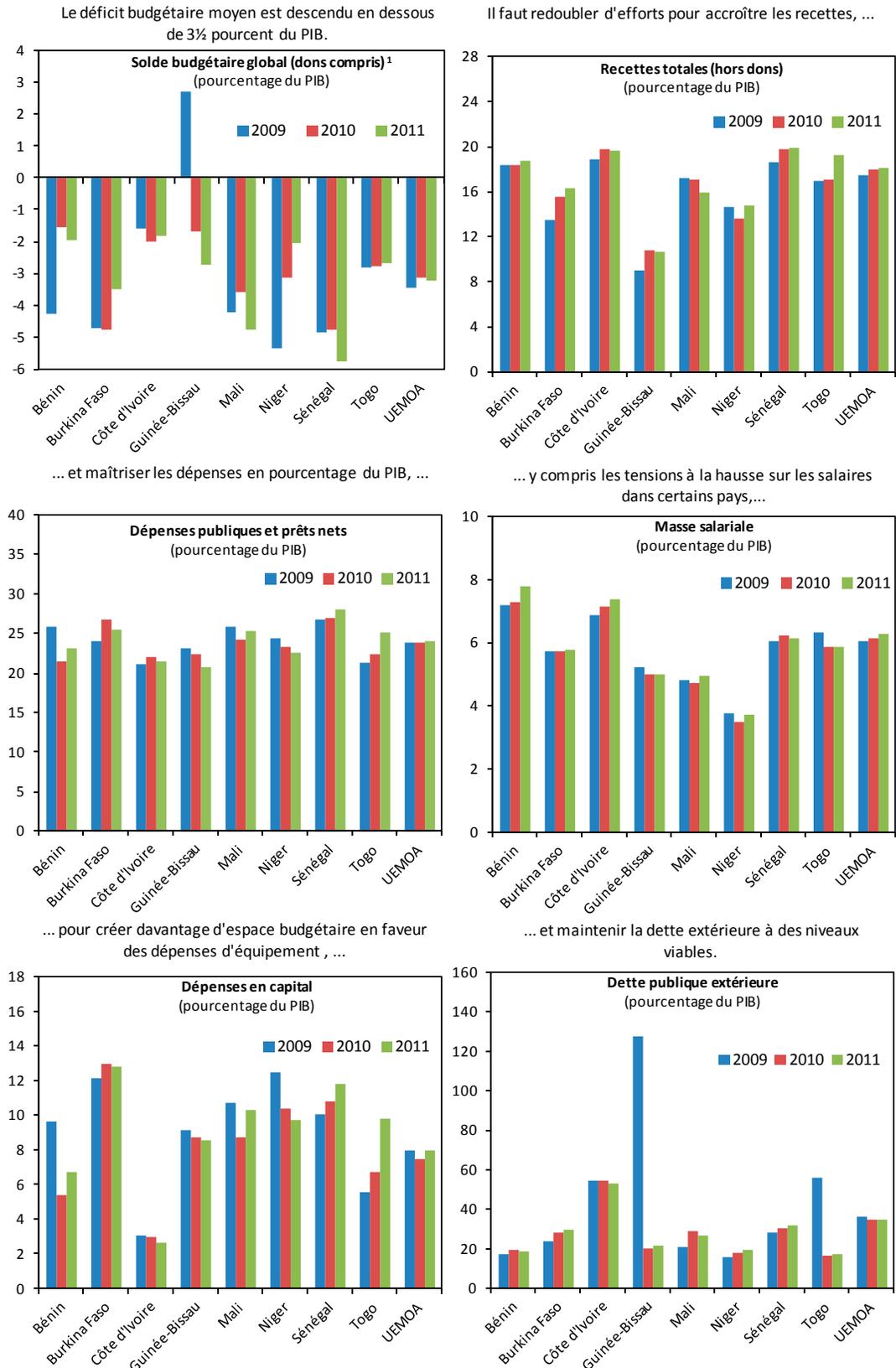
	1996–2008		1995–2009		
	Corruption	État de droit	Espérance de vie à la naissance	Taux d'achèvement de l'école primaire	Crédit intérieur au secteur privé
	(Indice ²)		(Années)	(Pourcentage du groupe d'âge pertinent)	(Pourcentage du PIB)
Afrique subsaharienne	1,9	1,8	53,1	57,3	20,8
Pays non exportateurs de pétrole à forte croissance	2,4	2,4	54,1	64,2	22,5
UEMOA	1,9	1,7	52,5	41,3	13,0
dont: à forte croissance	2,0	2,0	52,5	39,6	15,4

Sources : autorités sénégalaises, Banque mondiale, base de données du Département Afrique et calculs et estimations des services du FMI.

¹ Les pays non exportateurs de pétrole à forte croissance comprennent le Botswana, le Cap-Vert, l'Éthiopie, Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Les pays de l'UEMOA à forte croissance comprennent le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal.

² Les variables s'étendent de 0 à 5. Une valeur supérieure traduit une plus grande qualité des institutions.

Graphique 4. UEMOA : Évolution de la situation budgétaire, 2009–2011



Sources : FMI, base de données du Département Afrique et base de données des Perspectives économiques régionales.

¹ Ne comprend pas l'allègement PPTe et IADM en 2010 pour la Guinée-Bissau et le Togo, pays qui enregistrent leurs comptes budgétaires sur base caisse.

B. Politique monétaire de maîtrise de l'inflation

11. **La politique monétaire a permis d'accompagner la reprise (Graphique 5).** Depuis la mi-2009 et en marge de la baisse de l'inflation, le desserrement monétaire a contribué à amortir l'impact de la crise financière internationale. La BCEAO a eu recours à divers instruments : i) abaissement de ses principaux taux directeurs de 50 points de base, ramenés à 4,25 % (niveau encore supérieur à ceux de la zone euro); ii) adoption du coefficient uniforme de réserves obligatoires (7 %, à compter du 16 décembre 2010), conforme en gros aux précédentes recommandations des services du FMI; iii) injection régulière de liquidité par son guichet hebdomadaire; iv) autres mesures visant à aider les pays à réduire leurs arriérés de paiements intérieurs.

12. **Les services du FMI et les autorités ont admis que la politique monétaire doit rester empreinte de vigilance, d'autant plus que l'environnement se caractérise par la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers.** Ils ont aussi reconnu que la rétrocession de l'allocation de DTS aux pays membres par la BCEAO en monnaie locale devrait être perçue comme une opération ponctuelle destinée à amortir l'impact de la crise financière mondiale. Les services du FMI ont insisté sur le fait que la BCEAO devait se tenir prête à resserrer la politique monétaire si l'évolution actuelle persistait et risquait de se propager à l'inflation sous-jacente et de se transformer en anticipations inflationnistes. La BCEAO a signalé que le relèvement des taux directeurs ne devait pas être considéré comme la réponse automatique à une montée des tensions inflationnistes à court terme. La part plus importante que prennent l'alimentation et l'énergie dans la consommation des ménages devrait contribuer à une plus grande volatilité de l'inflation au sein de l'UEMOA, comparée à la zone euro. Le nouveau cadre de politique monétaire devrait être centré sur un horizon d'inflation à deux ans. Les services du FMI et les autorités sont tombés d'accord sur le fait que l'analyse de l'inflation sous-jacente appelle une attention soutenue.

13. **La modernisation du cadre institutionnel de politique monétaire est un pas important dans la bonne direction (Encadré 2), mais les services du FMI ont également signalé que quelques améliorations s'imposent.** Il convient de renforcer le fondement analytique, la transparence et la communication à cet égard. Les services du FMI ont souligné combien il importe de fournir au comité de politique monétaire (CPM) les outils analytiques nécessaires pour prendre des décisions judicieuses. Il s'agit notamment de disposer de projections de l'inflation à moyen terme basées sur des fondements analytiques robustes, une meilleure compréhension des mécanismes de transmission de la politique monétaire et une stratégie de communication claire. Il serait important de publier sur une base trimestrielle un rapport de politique monétaire/inflation. Les services du FMI ont accueilli favorablement l'initiative de la BCEAO visant à mettre à jour son site Internet, afin d'accroître la transparence de sa politique monétaire et faciliter l'accès du public à l'information.

Encadré 2. Le nouveau cadre institutionnel de la BCEAO : quelques changements clés ¹

Le nouveau cadre a eu pour effet de modifier les organes décisionnels de la BCEAO, de réviser les objectifs de politique monétaire et d'élargir la palette des outils opérationnels.

Organes décisionnels

- Après la récente réforme institutionnelle, les principaux organes de décision de la BCEAO sont le Gouverneur, le Comité de politique monétaire (CPM), le Conseil d'administration, le Comité d'audit et les Conseils nationaux du crédit dans chacun des États membres de l'UEMOA.
- Afin de renforcer la supervision financière, un Comité de Stabilité Financière (CSF), présidé par le Gouverneur et composé principalement de représentants des organes de régulation (Commission bancaire, organes de régulation de la sécurité sociale, du secteur de l'assurance et du Conseil régional des marchés financiers et de l'épargne) a été mis sur pied. Le CSF se réunit deux fois par an (en mai et en décembre) et publie un rapport annuel sur la stabilité financière dans la zone UEMOA. Le premier rapport paraîtra en décembre. Le CSF est chargé de la surveillance macroprudentielle et de la prévention des crises. Il coordonne en outre les mesures prises par les organes de supervision et de régulation.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM)

- Le CPM a été créé en septembre 2010. Il est présidé par le Gouverneur et est chargé de la définition de la politique monétaire des pays de l'UEMOA. Il est également chargé de déterminer les instruments à utiliser pour atteindre les objectifs de cette politique. Il se réunit quatre fois par an en session ordinaire. Des sessions *ad hoc* peuvent aussi avoir lieu.
- Le CPM nouvellement créé a fixé un objectif d'inflation de 2 (± 1) % sur un horizon de 24 mois.
- À sa réunion du 1^{er} décembre 2010, le CPM a décidé de fixer un coefficient de réserves obligatoires uniforme de 7 % applicable à toutes les banques des États membres de l'UEMOA, à compter du 16 décembre 2010. Cette harmonisation a commencé progressivement à partir de juin 2009.

Opérations monétaires

- La BCEAO réalise des injections de liquidité au moyen d'opérations hebdomadaires d'open market.
- Les titres admis en garantie dans des opérations de politique monétaire sont les obligations de la BCEAO, les bons du Trésor et autres titres d'État, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt; les titres émis par une institution financière régionale (la BOAD en particulier); et les titres émis ou garantis par un État ou émis par une entité établie dans un pays de l'UEMOA, sur décision du Conseil d'administration de la BCEAO les rendant admissibles. En outre :
 - Un taux de refinancement uniforme des titres — 90 % de la valeur résiduelle du titre, quelle qu'en soit l'échéance — a été défini.
 - L'échéance la plus longue des titres contenus dans le portefeuille de la banque centrale a été doublée, passant de 10 à 20 ans. Elle peut être modifiée par le CPM.
- Exposition aux titres d'État : le niveau d'engagement de la BCEAO sur titres d'État a été limité à 35 % au plus, des recettes budgétaires de l'année précédente du pays concerné, contre un plafond de 20 % dans les textes antérieurs. Il n'existe pas de financement direct de la BCEAO.

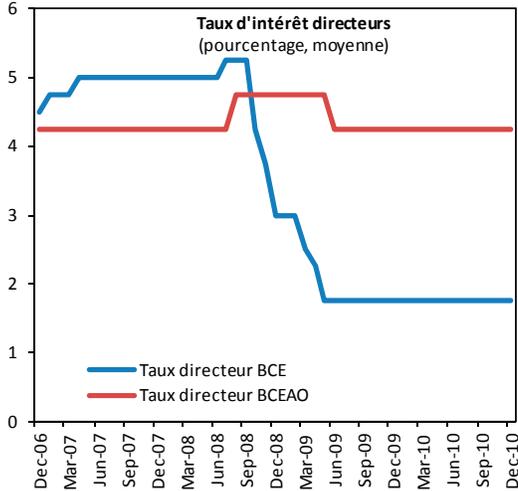
Transparence et publication

- La publication de communiqués de presse détaillés à l'issue des réunions du CPM a permis de commencer à rehausser la transparence de la politique monétaire. La publication d'analyses plus approfondies des projections d'inflation (un rapport sur l'inflation par exemple) pourrait affermir davantage encore la transparence. D'autres mesures comme la publication régulière et à bonne date, des états financiers de la BCEAO seraient également propices à la transparence.

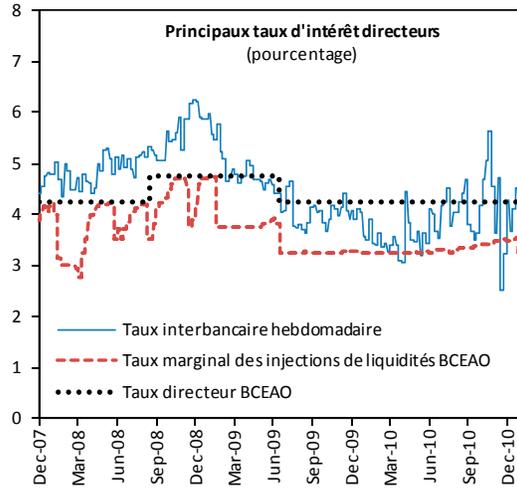
¹ Préparé par Étienne Yèhoué.

Graphique 5. UEMOA : Politique monétaire et inflation, 2007–2010

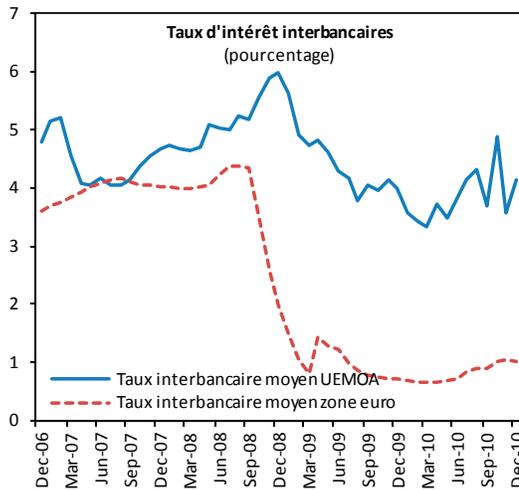
Après un repli en 2009, les taux directeurs sont restés stables.



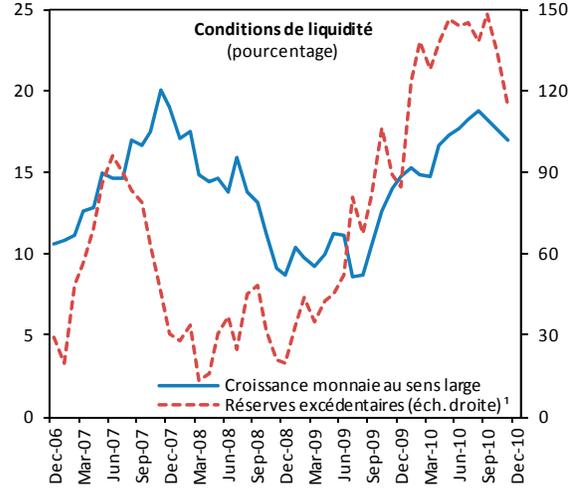
Les taux interbancaires se maintiennent généralement dans la fourchette, ...



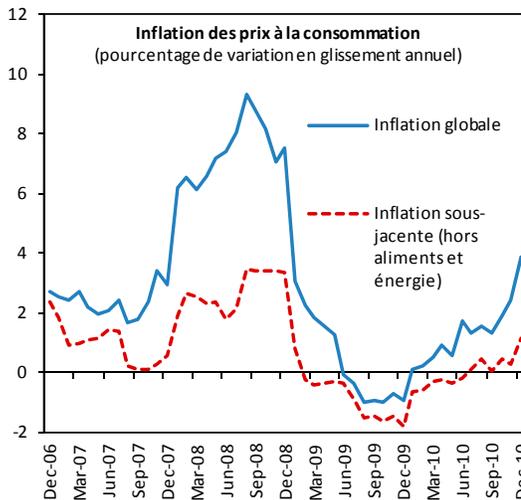
... mais au dessus des taux de la zone euro.



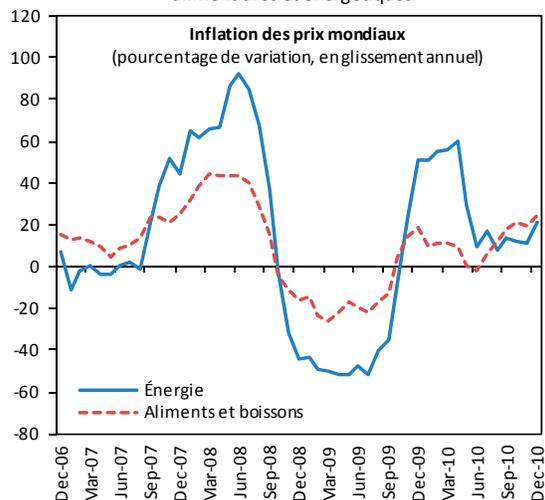
Les excédents de liquidité persistent, ...



... tandis que les tensions inflationnistes montent, ...



... poussées par les prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques.



Sources: BCEAO, FMI, base de données du Département Afrique et base de données des Perspectives économiques régionales.

¹ Réserves excédentaires en pourcentage des réserves obligatoires.

III. COORDINATION DES POLITIQUES NATIONALES

A. Convergence

14. **Le renforcement de la convergence du développement économique des pays de l'Union est souhaitable.** Tous les pays ont respecté le critère de convergence relatif à l'inflation, ce qui est positif. De même, les niveaux d'endettement sont restés viables, dans la plupart des cas. Dans les pays qui ont déjà bénéficié d'un allègement de dette, ces niveaux ont augmenté, bien que partant de très bas. Dans plusieurs pays, le risque de surendettement reste faible ou modéré (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Les niveaux d'endettement ont fortement baissé en Guinée-Bissau et au Togo en raison de récents allègements. Ce n'est qu'en Côte d'Ivoire, qui n'a pas encore atteint le point d'achèvement, que la dette franchit le seuil de 70 % du PIB. Au revers de la médaille, la plupart des pays n'ont pas respecté les critères de convergence de second rang.

15. **Bien que les critères de réalisation fournissent une importante orientation à moyen terme, pour ce qui est de la stabilité macroéconomique et de la discipline budgétaire au sein de la région, la cohérence et des définitions claires des critères sont essentielles.** Les services du

FMI ont souligné que le plafond du ratio dette/PIB fixé à 70 % pour l'endettement total est supérieur à ce qu'il est convenu de considérer comme une limite raisonnable dans les pays en développement et émergents. Ce ratio élevé pourrait donner des signaux erronés aux autorités. Il serait souhaitable de fixer des limites conformes aux analyses FMI-Banque mondiale de viabilité de la dette. Les autorités en ont pris note et signalé qu'elles procèdent au renforcement du suivi ainsi qu'à la clarification et à l'harmonisation de certains critères, y compris ceux qui ont trait à la masse salariale et aux arriérés. Les autorités ont déjà affiné le calcul du solde budgétaire de base (voir tableau du texte).

UEMOA : Observation des critères de convergence, 2007-2010
(Nombre de pays qui ne les observent pas)

	2007	2008	2009	2010
				Est.
Critères de premier ordre				
Solde budgétaire de base/PIB (≥ 0 %) ¹	7	7	6	3
Inflation moyenne des prix à la consommation (≤ 3 %)	2	8	0	0
Dette totale/PIB (≤ 70 %)	3	3	3	1
Variation des arriérés intérieurs (≤ 0)	2	0	0	1
Variation des arriérés extérieurs (≤ 0)	3	2	0	1
Critères de second ordre				
Salaires et traitements/recettes fiscales (≤ 35 %)	3	4	5	5
Dépenses en capital financées sur ressources intérieures/recettes fiscales (≥ 20 %)	4	3	3	3
Solde des transactions courantes, hors dons/PIB (≥ -5 %)	7	7	7	7
Recettes fiscales/PIB (≥ 17 %)	7	6	7	6

Sources : UEMOA, BCEAO et estimations des services du FMI.

1. Total recettes budgétaires, hors dons, moins total des dépenses hors dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures. À partir de 2009, recettes budgétaires totales plus dons d'appui budgétaire plus contrepartie des dépenses liées à PPTE/IADM pour les dépenses courantes et en capital moins dépenses courantes et en capital financées sur ressources propres.

B. Élimination des arriérés de paiement intérieurs

16. **Plusieurs mesures ont été prises pour faciliter la réduction des arriérés de paiements intérieurs des États.** D'après une enquête effectuée par la Banque centrale auprès des gouvernements, l'encours des arriérés de paiements intérieurs était estimé à 4,3 % du PIB de l'UEMOA en avril 2009. Deux mesures visaient à réduire ces arriérés : la rétrocession aux pays

membres de l'équivalent en monnaie locale de l'allocation de DTS (1,5 % du PIB) par la BCEAO dont tous les pays ont bénéficié et l'éligibilité au refinancement d'un montant égal d'obligations d'État émis pour apurer les arriérés intérieurs. Ajoutés aux efforts budgétaires normaux accomplis par les pays pour apurer leurs arriérés, les services du FMI estiment que le reliquat d'arriérés à apurer représente environ 1,8 % du PIB. Les services du FMI ont salué les initiatives engagées par les autorités pour mieux suivre l'évolution des arriérés intérieurs, en précisant que l'apurement du reste des arriérés sera déterminant pour la normalisation complète des relations avec le secteur privé et le renforcement des bilans des banques, et par conséquent de leur capacité de prêt. Le suivi de la santé financière des entreprises publiques devrait aussi attirer plus d'attention. La bonne coordination des politiques budgétaires et monétaires, l'amélioration de la gestion de la liquidité du marché financier régional, les améliorations de la gestion de la dette et la poursuite du renforcement de la gestion des finances publiques (GFP) devraient permettre d'éviter une ré-accumulation de ces arriérés.

C. Gestion des finances publiques

17. **La mission a encouragé la Commission de l'UEMOA à s'employer à promouvoir la mise en œuvre urgente du programme ambitieux de réforme de la GFP dans tous les pays.** Pour améliorer la GFP, les nouvelles directives y afférentes comportent de nouveaux concepts et techniques comme la programmation budgétaire, les cadres budgétaires et de dépenses à moyen terme (CBMT/CDMT), la comptabilité d'exercice, la délégation — par le ministère des finances — des pouvoirs d'ordonnancement des dépenses aux autres ministères et la création du compte unique du Trésor (CUT). Les nouvelles directives ont plusieurs objectifs, notamment : i) harmoniser les règles d'élaboration, de présentation, d'approbation, d'exécution, de contrôle et de communication de l'information budgétaires dans les États membres; ii) promouvoir une GFP efficace et transparente dans les pays membres; iii) permettre la comparabilité des données financières pour une surveillance multilatérale efficace des politiques budgétaires nationales. Les services du FMI ont précisé qu'un suivi régulier dans le cadre des rapports semestriels d'exécution de la surveillance, par exemple, favoriserait la réalisation de ces objectifs. La poursuite des réformes de la GFP s'impose en vue d'améliorer la qualité des dépenses.

D. Programme économique régional

18. **La mission a salué la revue en cours du premier programme économique régional (PER) pour 2006-10, axé sur le soutien à la croissance et à l'investissement dans la région.** La majeure partie des ressources du PER est destinée aux projets d'infrastructure (routes, énergie, télécommunications). Malgré des progrès significatifs, la mobilisation des ressources financières reste une contrainte. L'évaluation en cours devrait offrir une bonne base pour le plan qui fera suite au premier. La mission a encouragé les autorités à asseoir la sélection et la hiérarchisation des projets sur une évaluation de leur rentabilité économique (analyse de trésorerie incluse) et à intégrer pleinement ces projets aux cadres budgétaires à moyen terme. Il importe aussi d'établir des règles précises de suivi et d'audit, en prévoyant notamment des ressources suffisantes, l'indépendance des offices publics de passation des marchés, la Cour des comptes et la Cour de justice, aux niveaux national et régional.

IV. COMMERCE ET COMPÉTITIVITÉ

A. Commerce

19. **Si les échanges commerciaux se réorientent progressivement de l'UE vers les pays émergents, Brésil, Russie, Inde et Chine (BRIC) en particulier, les progrès de l'intégration régionale ont été plus lents.** Les autorités sont d'avis, avec les services du FMI, que le maintien de barrières tarifaires comme les longs contrôles aux frontières et la multiplicité des barrages routiers pèsent sur le commerce intrarégional.

20. **Les négociations entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO et Mauritanie) se poursuivent pour la conclusion d'un accord de partenariat économique (APE).** L'accord sur le commerce de

marchandise continue d'achopper sur la durée de la période de transition jusqu'à la mise en œuvre intégrale de l'APE et le niveau d'accès de l'UE au marché ouest-africain. Les services du FMI ont salué les efforts engagés par les autorités pour évaluer l'impact économique de l'APE envisagé sur les recettes et sur le développement économique de manière plus générale. Prenant l'exemple de l'accord intérimaire avec la Côte d'Ivoire, les estimations des services du FMI indiquent que les pertes de recettes pourraient atteindre 2 % du PIB dans certains pays. L'impact économique pourrait être compensé par un échelonnement progressif envisagé, un gain de production et de bien-être associé à la libéralisation des échanges et à un possible appui de l'UE aux pays faisant partie de l'APE.

	UEMOA. Parts des partenaires commerciaux (en pourcentage du total des échanges)			
	1980	1995	2005	2010 ¹
Zone euro	54.2	45.4	35.3	28.0
<i>dont</i> France	31.2	24.1	19.9	10.6
États-Unis	5.2	4.3	6.2	6.5
BRIC	2.1	5.7	8.0	19.0
<i>dont</i> Chine	1.4	1.6	4.0	14.1
Inde	0.3	2.9	2.8	3.8
Intra-UEMOA	7.5	8.3	10.8	9.5
Autres pays				
Nigéria	3.9	5.2	10.5	6.7
Ghana	0.2	1.2	1.2	1.2

¹ Sur la base des chiffres du premier et du deuxième trimestre.

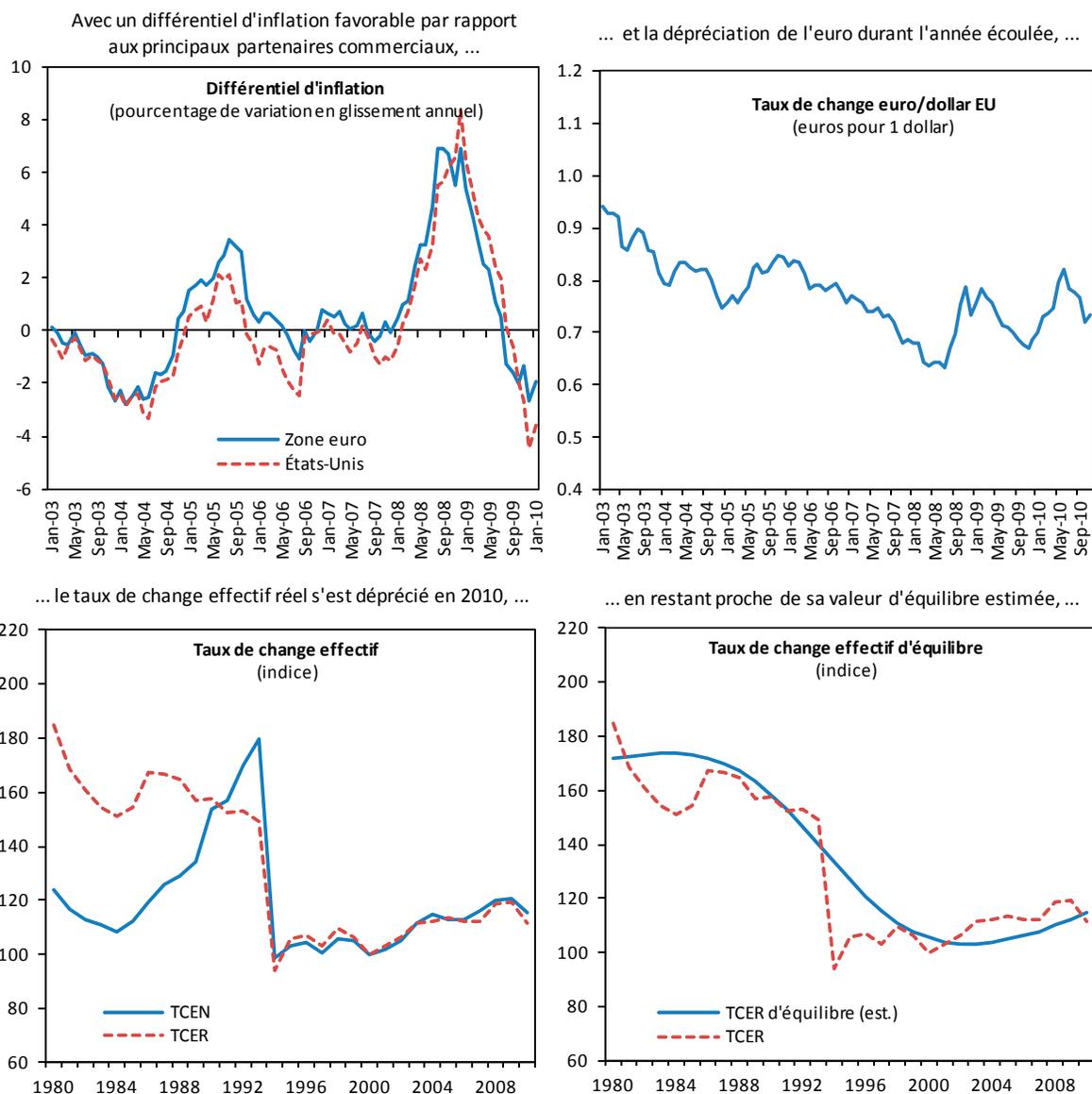
Sources : FMI, Statistiques de la répartition géographique des échanges et estimations des services du FMI.

21. **L'application envisagée de la cinquième bande tarifaire (35 %) avec l'extension du tarif extérieur commun à l'ensemble des pays de la CEDEAO est un pas en arrière.** Les services du FMI ont souligné que la méthode de sélection des produits à inclure dans cette bande devrait tenir compte de tous les coûts additionnels et que la liste devrait être aussi restreinte que possible.

B. Évaluation du taux de change

Les autorités et les services du FMI se sont accordés sur le fait que la dépréciation du taux de change effectif réel (TCER) observée l'an dernier et largement liée à la baisse de l'euro, a favorisé la compétitivité (Graphique 6 de l'Appendice 3). En 2010, le taux de change effectif réel s'est déprécié de près de 6 %, compensant en partie la précédente appréciation. L'évaluation du taux de change mis à jour par les services du FMI à partir des trois

Graphique 6. UEMOA : Taux de change et compétitivité, 1980–2010



... mais la plupart des pays de l'UEMOA ont un classement relativement faible dans les indicateurs Doing Business.

Indicateurs Doing Business

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA ¹
Classement global	170	151	169	176	153	173	152	160	163
Création d'entreprise	157	119	172	183	117	159	101	169	147
Octroi de permis de construire	125	77	165	103	87	162	117	152	124
Transfert de propriété	129	118	151	175	88	84	167	158	134
Obtention de prêts	152	152	152	152	152	152	152	152	152
Protection des investisseurs	154	147	154	132	147	154	167	147	150
Paiement des taxes et impôts	167	148	153	133	159	144	170	157	154
Commerce transfrontalier	127	175	160	117	154	174	67	93	133
Exécution des contrats	177	108	126	139	133	138	148	151	140
Fermeture d'entreprise	118	100	76	183	106	136	79	84	110

Source : Rapport *Doing Business* 2011, Banque mondiale.

¹ Moyenne simple.

Sources : BCEAO, FMI, base de données du Département Afrique et base de données des Perspectives économiques régionales .

méthodes courantes — taux de change d'équilibre, équilibre macroéconomique et viabilité extérieure — signale dans deux cas, une légère surévaluation, quoique statistiquement non significative, du TCER allant jusqu'à 7 %. Les calculs des autorités sont globalement similaires, bien que légèrement inférieurs. En définitive, le taux de change effectif réel paraît globalement conforme aux fondamentaux en 2010. La volatilité accrue du taux de change de l'euro et, au fil des années, la diminution de la part du commerce avec la zone euro, ont augmenté la volatilité du TCER. Pour absorber tout effet négatif du taux de change et de sa volatilité sur la croissance, il y a lieu de renforcer les autres politiques. Dans leur effort de maîtrise de la tendance à l'appréciation du taux de change effectif réel, les institutions de l'UEMOA devraient accorder la priorité aux réformes visant à accroître l'offre.

C. Compétitivité hors prix

22. **Les autorités ont admis que l'amélioration de la compétitivité hors prix, s'agissant notamment du climat des affaires, de la gouvernance et de la qualité des institutions, est indispensable au déblocage du potentiel de croissance de l'UEMOA.** Les États membres de l'UEMOA se classent globalement dans la tranche inférieure des 30 % sur les indicateurs du climat des affaires (*Doing Business*) et accusent du retard par rapport aux pays non pétroliers à forte croissance sur d'autres indicateurs de la compétitivité hors prix comme la gouvernance, la perception de la corruption et l'infrastructure. L'une des contraintes majeures tient au manque d'infrastructures présentant un bon rapport coût/avantage, en particulier dans la fourniture d'électricité, le transport routier et l'infrastructure portuaire. Des infrastructures à niveau, notamment au plan régional, partiellement financées dans le cadre de partenariats public-privé, sont de nature à contribuer à la promotion des échanges commerciaux et de la diversification. L'adoption d'un cadre approprié de partenariat public-privé (PPP) limitant les risques budgétaires en serait un élément primordial.

V. RÉFORMES DU SECTEUR FINANCIER

A. Solidité du secteur financier

23. **Le ralentissement de la croissance a amoindri la qualité du crédit et exercé des tensions à l'accroissement des prêts improductifs qui sont du reste élevés (Graphique 7).** Les prêts improductifs représentaient environ 17 ½ % du total des portefeuilles de prêts à fin septembre 2010. En outre, la forte concentration des crédits sur un emprunteur continue de poser un risque majeur. Au Bénin, l'effondrement d'un système de Ponzi à la mi-2010 s'est ajouté aux défis existants. Les services du FMI ont salué le relèvement des ratios de réserves obligatoires qui devait être achevé à fin décembre 2010. Le ratio de solvabilité pour l'ensemble de la région répond aux exigences minimales. Cependant, la BCEAO évaluait encore les degrés de conformité aux exigences minimales de fonds propres à la fin décembre 2010. Les services du FMI ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des mesures visant à accélérer la mise en conformité dans les cas de non conformité.

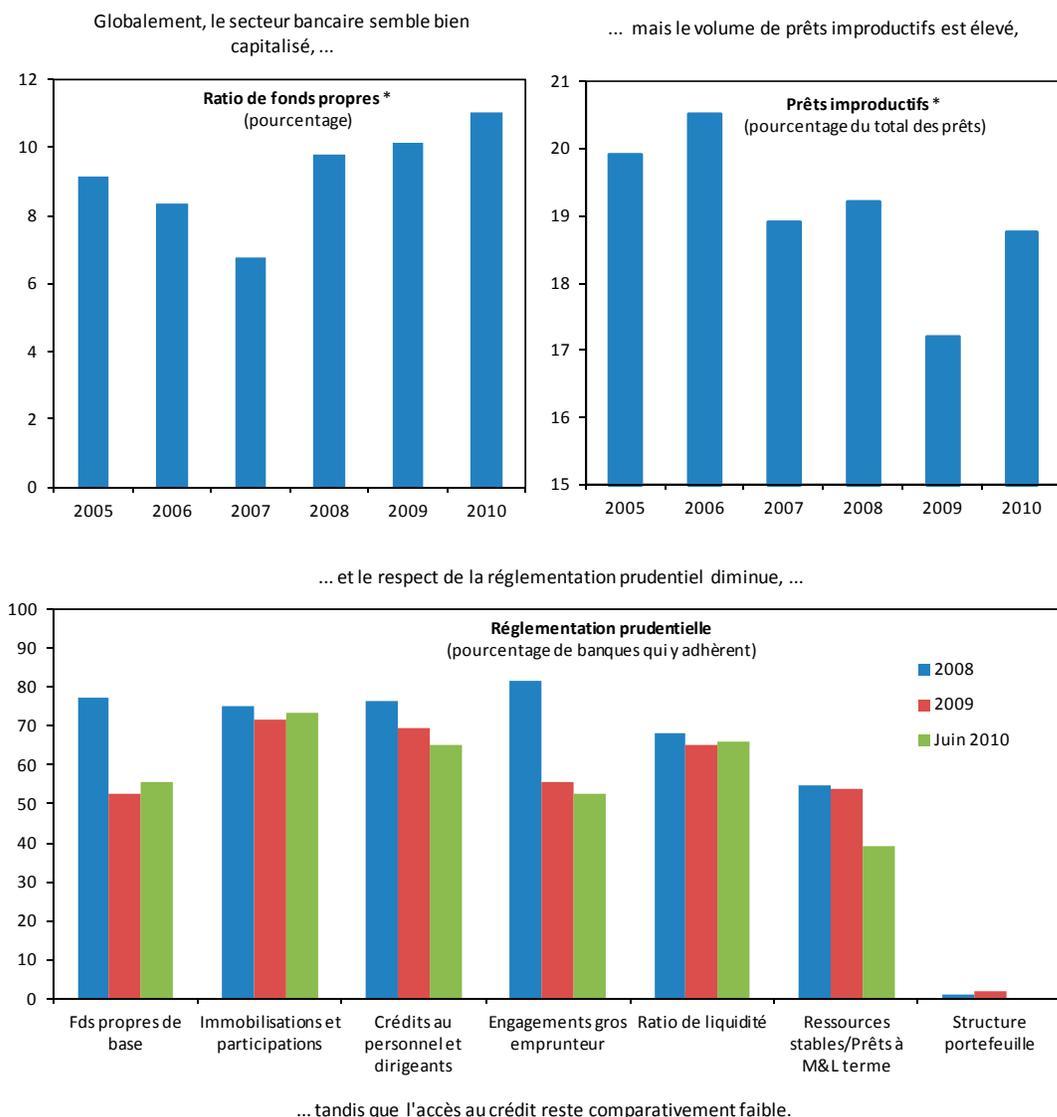
24. **La mission a salué les progrès du suivi du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) (Appendice 4) tout en soulignant qu'il est nécessaire de veiller davantage à la mise en œuvre de ses recommandations.** La mission a signalé l'ampleur des progrès à accomplir à cet égard par la BCEAO et la Commission bancaire. Il faut en particulier : i) améliorer la collecte de données actuelles sur les indicateurs de solidité financière, les rendre publiques pour accroître la transparence et réaliser des tests de résistance à intervalles réguliers - ceci représente la première étape vers la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce et de détection des risques et des facteurs de vulnérabilité; ii) renforcer la capacité à réaliser des analyse de stabilité macroprudentielle et financière; iii) préparer des plans d'urgence préventifs et envisager la création d'un mécanisme d'intervention rapide qui réduise la marge discrétionnaire des pouvoirs publics et ses organes de supervision dans le traitement des banques en difficulté.

B. Financement de la croissance : développement du secteur financier

25. **Les autorités et la mission ont reconnu que l'étendue du secteur financier des pays de l'UEMOA est inférieure à la moyenne des pays subsahariens, tel que l'illustre par exemple le ratio crédit au secteur privé/PIB inférieur à 20 % dans les pays de l'UEMOA contre plus de 30 % pour l'Afrique subsaharienne et plus de 20 % pour l'Afrique au sud du Sahara hors Afrique du Sud et Nigéria.** Malgré des progrès constants, le marché obligataire de la région reste peu développé. L'abondante surliquidité contraste fortement avec le manque de ressources à long terme qui sont nécessaires pour le financement des investissements à long terme. Il n'existe pas de marché secondaire liquide, les courtiers en valeurs mobilières prélèvent des commissions élevées et, en raison d'autres caractéristiques du marché — comme l'absence d'une base d'investisseurs institutionnels actifs — le développement du marché est freiné. L'accès des PME au crédit représente aussi une contrainte.

26. **L'UEMOA a besoin d'un marché obligataire régional plus robuste et d'un solide système bancaire aptes à soutenir l'investissement et la croissance à long terme.** Pour étendre et approfondir le marché obligataire régional (Appendice 5), les services du FMI ont encouragé les autorités à revoir la réglementation prudentielle relative à la transformation des ressources en crédits à long terme. La mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'accès au financement devrait aussi être accélérée, notamment par l'adoption d'une législation facilitant le recours à des garanties (titres fonciers par exemple) et les réformes destinées à promouvoir le développement des centrales des risques indépendantes et des dispositifs de crédit-bail.

Graphique 7. UEMOA : Indicateurs de solidité financière, 2005–2010



Accès au crédit

	Classement de l'obtention de prêts	Indice de fiabilité des garanties (0-10)	Indice de l'étendue de l'information sur le crédit (0-6)	Couverture du registre public sur le crédit (pourcentage des particuliers)	Couverture du registre privé sur le crédit (pourcentage des particuliers)
UEMOA ¹	152	3	1	1,5	0,0
Bénin	152	3	1	10,4	0,0
Burkina Faso	152	3	1	0,2	0,0
Côte d'Ivoire	152	3	1	0,2	0,0
Guinée-Bissau	152	3	1	0,3	0,0
Mali	152	3	1	0,1	0,0
Niger	152	3	1	0,1	0,0
Sénégal	152	3	1	0,4	0,0
Togo	152	3	1	0,2	0,0
Maurice	89	5	3	49,8	0,0
Maroc	89	3	5	0,0	9,9

Source : Rapport *Doing Business* 2011, Banque mondiale.

¹ Moyenne simple.

Sources : BCEAO, FMI, base de données du Département Afrique et base de données des Perspectives économiques régionales .

* 2010 correspond à juin.

VI. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

27. **À l'échelle de l'Union, l'activité économique s'est redressée.** La stabilité politique dans la région est une condition *sine qua non* à la poursuite de la reprise économique. Avec un règlement rapide et pacifique de la crise en Côte d'Ivoire, la croissance du PIB réel pourrait atteindre près de 4½ % en 2011. L'inflation est faible mais elle a récemment augmenté, tirée par la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers, ce qui accroît les risques inflationnistes. Mais la persistance de la crise ivoirienne fait peser des risques majeurs sur la région, notamment en ce qui concerne : i) les liaisons commerciales et les transports; ii) les envois de fonds et les flux migratoires; iii) plus encore, les liens du secteur financier. Si la crise devait persister, les conséquences économiques pour la région seraient significatives entraînant des coûts humains et financiers considérables pour les pays voisins de la Côte d'Ivoire.

28. **Les réformes clés qui s'imposent pour accélérer la croissance sont notamment les suivantes :** i) maintien de la stabilité macroéconomique, épaulé par l'accroissement des marges de manœuvre budgétaires pour financer les dépenses prioritaires en augmentant les recettes et en améliorant la qualité des dépenses ; ii) approfondissement des marchés financiers; iii) renforcement de la coordination des politiques intérieures, notamment par l'amélioration de la GFP par l'application urgente des directives y afférentes; iv) poursuite de l'accélération de réformes structurelles d'envergure pour améliorer le climat des affaires, la gouvernance et le secteur de l'énergie.

29. **En matière de politiques budgétaires et de GFP, les pays devraient résister aux pressions actuelles à la dépense et renforcer le recouvrement des impôts afin de créer l'espace nécessaire à l'investissement en infrastructure.** À moyen terme, la politique budgétaire doit concilier les effets de la demande agrégée, l'impératif de viabilité de la dette et les besoins d'investissement.

30. **Le nouveau cadre institutionnel de politique monétaire, y compris le CPM nouvellement installé, est un pas décisif dans la bonne direction.** Pour le rendre plus efficace, il faut en renforcer le fondement analytique, la transparence et les canaux de communication.

31. **Les progrès ont été mitigés quant au respect des critères de convergence et les réformes destinées à promouvoir l'intégration régionale devraient se poursuivre.** Il y a lieu de saluer les actions engagées pour préciser certaines définitions de critères de convergence et améliorer le suivi des arriérés. L'évaluation en cours du programme économique régionale couvrant la période 2006-10, comprenant un certain nombre de projets visant à promouvoir l'intégration régionale, constituera le fondement du programme suivant. Les projets d'envergure régionale devraient reposer sur des analyses approfondies de leur rentabilité économique.

32. **La dépréciation de près de 6 % du TCER observée en 2010 a quelque peu atténué les pressions exercées sur la compétitivité.** Partant des approches standard de l'évaluation du taux de change, le TCER semble avoir été globalement conforme, en 2010, aux fondamentaux économiques. La volatilité du taux de change de l'euro s'est traduite par une volatilité accrue du taux de change effectif réel des pays de l'UEMOA. Pour amortir tout effet négatif que le taux de

change ou sa volatilité pourrait avoir sur la croissance, une nouvelle impulsion doit être donnée aux réformes portant sur la demande.

33. Si des progrès ont été accomplis concernant diverses réformes financières, il faut néanmoins intensifier la suite donnée aux recommandations du PESF, et en particulier à la mise en œuvre des réformes. L'absence d'une base de données bancaire exhaustive et à jour portant également sur les indicateurs de vulnérabilité fait obstacle à de promptes évaluations de la stabilité financière. La collecte rapide de données relatives aux indicateurs de solidité financière constituerait un pas important vers le renforcement de la supervision. Pour élargir et approfondir les marchés financiers, les réformes de nature à faciliter l'utilisation de garanties, l'échange d'information et la transformation des échéances en vue d'appuyer le développement des marchés obligataires méritent une attention particulière. À brève échéance, la fermeture des banques et de la Commission bancaire en Côte d'Ivoire imposent de privilégier les plans d'urgence et la gestion de crise pour réduire au minimum le risque d'impact systémique sur le système financier de l'UEMOA.

34. L'amélioration des échanges et de la compétitivité hors prix sera indispensable pour atteindre les objectifs de l'Union et faire reculer sensiblement la pauvreté. Le renforcement du climat des affaires et de la qualité des infrastructures et des institutions devraient avoir la plus haute priorité. Il en est de même de l'intégration des marchés intérieurs de l'UEMOA et le développement du secteur financier.

35. Il est proposé que les consultations régionales avec les autorités de l'UEMOA se poursuivent selon le cycle normal de 12 mois.

Tableau 1. UEMOA : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006—2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(variation annuelle en pourcentage)									
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	3.4	4.1	3.0	4.0	4.3	5.5	5.1	5.3	5.4
hors Côte d'Ivoire	4.1	4.8	2.6	4.4	4.9	6.1	5.1	5.3	5.2
PIB par habitant à prix constants	0.7	1.4	0.3	1.3	1.5	2.7	2.3	2.5	2.6
excluding Côte d'Ivoire	1.5	2.2	0.1	1.8	2.2	3.4	2.4	2.6	2.5
Monnaie au sens large/PIB	10.2	-3.2	10.5	3.9	-1.4	1.8	0.9	1.7	0.9
Prix à la consommation (moyenne)	2.4	7.4	0.4	1.4	3.1	2.4	2.4	2.4	2.3
Termes de l'échange	-2.1	12.4	12.3	8.7	-1.9	-0.6	0.8	1.3	0.8
Taux de change effectif nominal	3.0	3.4	0.9	-4.4
Taux de change effectif réel	1.5	5.7	0.5	-6.3
(en pourcentage du PIB)									
Comptes nationaux									
Épargne intérieure brute	12.0	12.7	15.2	14.5	15.0	15.3	15.9	16.5	16.8
Investissement intérieur brut	18.4	19.8	18.7	20.0	20.0	20.3	20.5	21.1	21.8
dont : investissement public	6.5	5.7	6.8	6.4	6.8	7.1	7.2	7.3	7.4
Écart de ressources	-6.3	-7.1	-3.5	-5.5	-5.0	-5.0	-4.7	-4.7	-5.0
(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)									
Monnaie et crédit ¹									
Avoirs extérieurs nets	10.2	0.2	5.8	5.0
Avoirs intérieurs nets	7.0	12.2	10.8	14.2
Monnaie au sens large	19.0	8.7	14.7	17.0
(variation annuelle en pourcentage)									
Monnaie et crédit ¹									
Avoir extérieurs nets	18.6	0.3	11.6	10.8
Avoir intérieurs nets	9.6	18.0	14.7	18.6
Monnaie au sens large	19.0	8.7	14.7	17.0
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Opérations financières de l'administration centrale									
Recettes publiques totales, hors dons	18.2	17.6	17.4	18.0	18.1	18.5	18.8	19.1	19.6
Dépenses publiques	23.5	22.4	23.9	23.8	24.0	24.1	24.0	24.0	24.1
Solde budgétaire global, hors dons	-5.3	-4.8	-6.5	-5.8	-5.9	-5.7	-5.2	-4.9	-4.5
Dons officiels	3.1	2.8	3.0	2.7	2.7	2.7	2.6	2.8	2.6
Solde budgétaire global, dons compris	-2.2	-2.0	-3.5	-3.1	-3.2	-3.0	-2.6	-2.2	-1.9
Secteur extérieur									
Exportations de biens et services ²	26.4	27.0	27.3	26.6	30.5	30.2	29.4	29.2	29.0
Importations de biens et services ²	35.0	36.7	33.3	34.4	36.7	35.9	34.6	34.2	34.2
Solde transactions courantes, hors dons	-8.0	-8.6	-5.4	-7.1	-6.3	-6.3	-5.9	-5.9	-6.0
Solde transactions courantes, dons compris	-6.3	-7.1	-3.5	-5.5	-5.0	-5.0	-4.7	-4.7	-5.0
Dette publique extérieure	39.7	33.8	36.0	35.0	34.5	30.9	30.2	29.9	29.6
Monnaie au sens large	24.8	24.0	26.5	27.5	27.2	27.6	27.9	28.4	28.6
Pour mémoire:									
PIB nominal (en milliards FCFA)	27,827	31,228	32,623	34,613	37,048	39,928	42,821	46,132	49,709
CFA francs/dollar EU, moyenne	479.3	447.8	472.2	495.3
Euro/dollar EU, moyenne	0.73	0.68	0.72	0.76
Ratio de couverture des réserves ³	103.5	96.8	98.9	102.1
Réserves en mois d'importations	5.3	5.8	6.5	6.1	6.0	6.0	6.0	5.9	6.1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, Perspectives de l'économie mondiale, et estimations des services.

¹ Les estimations de 2010 correspondent à la variation annuelle à fin nov., et le début de période correspond à fin nov. 2009.² À l'exclusion du commerce intra-régional.³ Réserves officielles brutes divisées par engagements intérieurs à court terme (définition FMI). En 2010, l'estimation correspond à fin nov.

Tableau 2. Afrique subsaharienne : comparaison entre groupes, 2007—2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(variation annuelle en pourcentage)								
PIB réel									
UEMOA	3.4	4.1	3.0	4.0	4.3	5.5	5.1	5.3	5.4
CEMAC ¹	5.9	4.0	2.6	4.1	5.3	3.9	3.6	3.8	3.8
Afrique subsaharienne ²	7.0	5.6	2.5	4.9	5.5	5.7	5.7	5.5	5.4
Inflation (moyenne annuelle)									
UEMOA	2.0	7.9	1.0	1.3	3.1	2.4	2.4	2.4	2.3
CEMAC ¹	1.0	5.7	4.8	2.7	3.9	3.9	3.6	3.4	3.4
Sub-Saharan Africa ²	6.8	11.7	10.4	7.5	7.0	6.3	5.9	5.7	5.5
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissement national brut									
UEMOA	18.4	19.8	18.7	20.0	20.0	20.3	20.5	21.1	21.8
CEMAC ¹	23.2	21.1	27.2	23.8	24.1	21.4	21.8	21.4	21.2
Afrique subsaharienne ²	21.9	22.8	22.8	23.8	23.1	22.5	22.3	22.0	22.0
Solde budgétaire global, dons compris									
UEMOA	-2.2	-2.0	-3.5	-3.1	-3.2	-3.0	-2.6	-2.2	-1.9
CEMAC ¹	8.9	10.1	-0.2	3.0	4.9	5.2	4.9	4.8	4.2
Afrique subsaharienne ²	0.9	0.8	-5.7	-4.4	-3.3	-2.0	-1.2	-0.7	-0.4
Solde des transactions courantes, dons compris									
UEMOA	-6.3	-7.1	-3.5	-5.5	-5.0	-5.0	-4.7	-4.7	-5.0
CEMAC ¹	3.4	6.1	-7.0	-4.7	-0.8	0.1	-0.9	-1.3	-1.9
Afrique subsaharienne ²	1.2	-0.1	-1.6	-1.0	-1.8	-1.4	-1.5	-1.3	-1.7
Dette publique extérieure									
UEMOA	39.7	33.8	36.0	35.0	34.5	30.9	30.2	29.9	29.6
CEMAC ¹	21.4	12.6	12.9	6.5	6.1	6.3	6.7	7.0	7.2
Afrique subsaharienne ²	12.0	10.9	11.9	9.6	10.2	10.2	10.3	10.3	10.1
Ratio de couverture des réserves de change ³									
UEMOA	103.5	96.8	98.9	102.1
CEMAC ¹	97.9	103.2	104.5	94.5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.

¹ Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

² Y compris Afrique du Sud et Nigeria.

³ Réserves officielles brutes divisées par (base monétaire et dépôts de l'État).

Tableau 3. UEMOA : Principales caractéristiques des économies de l'UEMOA en 2009 ¹

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA Total
	Population (millions)	8.9	15.8	21.1	1.6	13.0	15.3	12.5	6.6
Superficie (milliers km ² ; 2008)	110.6	273.6	318.0	28.1	1220.2	1266.7	192.5	54.4	3464.2
PNB (milliards de dollars EU)	6.7	8.0	22.5	0.8	8.9	5.2	13.1	2.9	68.1
PNB par hab. (dollars EU courants)	750.0	510.0	1070.0	510.0	680.0	340.0	1040.0	440.0	667.5
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB; 2005) ²	32.2	34.1	22.8	54.9	36.6	40.0	16.7	43.7	35.1
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB; 2005) ²	13.4	22.7	25.9	14.3	24.2	17.3	23.8	24.0	20.7
Services, etc. valeur ajoutée (% du PIB; 2005) ²	54.4	43.2	51.3	30.8	39.3	42.7	59.5	32.4	44.2
Exportations de biens (milliards de dollars EU)	0.7	0.9	10.5	0.1	2.0	0.9	1.9	0.8	17.8
Importations de biens (milliards de dollars EU)	1.5	1.3	6.3	0.2	2.3	1.6	4.4	1.2	18.7
Commerce intra-régional ³									
Exportations (en pourcentage du total)	15.7	7.1	10.0	2.0	6.6	0.9	28.0	36.8	13.2
Importations (en pourcentage du total)	3.6	32.0	1.1	17.5	23.7	11.1	3.3	5.7	8.0
Part de chaque pays (en %) ⁴									
PNB	9.9	11.8	33.1	1.2	13.0	7.6	19.2	4.2	100.0
Exportations	4.2	4.8	59.1	0.6	11.2	4.9	10.7	4.7	100.0
Importations	7.9	7.1	33.7	1.0	12.1	8.6	23.3	6.5	100.0
Avoirs intérieurs nets	7.1	6.4	31.0	0.2	5.3	3.6	18.0	4.9	76.5
Avoirs extérieurs nets	12.8	11.2	22.9	1.6	14.6	3.9	17.0	4.8	88.7

Sources : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde; FMI, Direction of Trade Statistics; et estimations des services.

¹ Sauf indication contraire.

² Les données indiquées pour le Niger correspondent à 2003.

³ Exportations vers/importations de pays de l'UEMOA en pourcentage du total des exportations et des importations.

⁴ Du fait de discordances statistiques le total ne donne pas nécessairement 100.

Tableau 4. UEMOA : Statistiques de comptabilité nationale et d'inflation, 2007—2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(variation annuelle en pourcentage)								
PIB réel									
Bénin	4.6	5.0	2.7	2.5	3.4	4.3	4.8	5.0	5.0
Burkina Faso	3.6	5.2	3.2	5.2	5.5	5.6	6.2	6.5	6.5
Côte d'Ivoire	1.6	2.3	3.8	3.0	2.8	4.0	4.9	5.5	6.0
Guinée-Bissau	3.2	3.2	3.0	3.5	4.3	4.5	4.7	4.7	4.7
Mali	4.3	5.0	4.5	4.5	6.0	5.4	4.8	4.9	5.0
Niger	3.4	8.7	-0.9	7.5	5.5	14.7	5.3	5.7	4.3
Sénégal	5.0	3.2	2.2	4.0	4.4	4.7	4.8	4.9	5.0
Togo	2.3	2.4	3.2	3.4	3.7	4.0	4.1	3.9	4.0
UEMOA	3.4	4.1	3.0	4.0	4.3	5.5	5.1	5.3	5.4
PIB réel par habitant									
Bénin	1.8	2.2	-0.1	-0.3	0.6	1.4	2.0	2.1	2.1
Burkina Faso	1.2	2.8	0.9	2.8	3.1	3.2	3.8	4.1	4.1
Côte d'Ivoire	-1.4	-0.7	0.7	0.0	-0.2	1.0	1.8	2.4	2.9
Guinée-Bissau	0.9	1.0	0.8	1.2	2.1	2.3	2.5	2.4	1.6
Mali	1.9	2.5	2.0	1.4	2.9	2.3	1.8	1.8	1.9
Niger	0.3	5.4	-3.8	4.3	2.3	11.3	2.1	2.5	1.1
Sénégal	2.5	0.8	-0.2	1.6	2.0	2.2	2.4	2.4	2.6
Togo	-0.2	-0.1	0.7	0.8	1.2	1.4	1.6	1.4	1.4
UEMOA	0.7	1.4	0.3	1.3	1.5	2.7	2.3	2.5	2.6
Inflation									
Bénin	1.3	8.0	2.2	2.6	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8
Burkina Faso	-0.2	10.7	2.6	0.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Côte d'Ivoire	1.9	6.3	1.0	1.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Guinée-Bissau	4.6	10.4	-1.6	1.1	4.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Mali	1.5	9.1	2.2	1.2	5.5	2.7	2.7	2.8	2.7
Niger	0.1	10.5	1.1	0.9	2.5	2.0	2.0	2.0	2.0
Sénégal	5.9	5.8	-1.7	1.2	3.5	2.1	2.1	2.1	2.1
Togo	0.9	8.7	1.9	3.0	3.5	2.7	2.9	2.5	2.2
UEMOA	2.4	7.4	0.4	1.4	3.1	2.4	2.4	2.4	2.3
	(en pourcentage du PIB)								
Épargne nationale brute									
Bénin	10.4	12.0	14.4	11.7	14.1	13.7	14.9	15.1	15.9
Burkina Faso	11.3	9.2	13.2	17.5	17.9	15.2	14.8	14.5	13.9
Côte d'Ivoire	8.0	12.1	17.6	15.6	12.5	13.7	14.5	15.5	15.7
Guinée-Bissau	7.3	3.9	4.1	3.7	3.5	6.6	7.2	8.2	9.6
Mali	10.0	4.4	10.1	8.5	11.7	12.1	12.7	13.6	14.6
Niger	14.6	19.3	4.3	16.3	16.6	18.6	20.0	20.7	21.2
Sénégal	22.2	19.8	20.2	20.8	20.8	21.0	21.0	21.6	22.2
Togo	6.2	10.8	10.9	8.9	13.1	14.1	14.0	14.1	14.2
UEMOA	12.0	12.7	15.2	14.5	15.0	15.3	15.9	16.5	16.8
Investissement intérieur brut									
Bénin	20.5	20.0	23.3	18.7	20.3	20.2	21.1	20.8	21.3
Burkina Faso	19.6	20.9	17.8	23.4	23.1	22.2	22.0	21.8	21.0
Côte d'Ivoire	8.7	10.1	10.2	9.5	8.6	10.6	13.0	15.1	16.7
Guinée-Bissau	11.7	8.7	10.1	9.8	10.4	11.0	11.3	11.8	12.0
Mali	16.9	17.2	17.6	17.0	19.3	20.0	20.7	21.7	23.1
Niger	22.8	32.3	33.0	47.0	38.8	32.4	26.5	24.0	24.2
Sénégal	34.0	34.1	27.9	29.1	31.0	31.2	30.4	30.7	30.9
Togo	14.6	17.3	18.0	16.7	20.1	20.5	20.2	20.1	20.2
UEMOA	18.4	19.8	18.7	20.0	20.0	20.3	20.5	21.1	21.8

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.

Tableau 5. UEMOA : Soldes budgétaires, 2007—2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(pourcentage du PIB)								
Solde budgétaire primaire									
Bénin	1.8	-1.4	-3.8	-1.0	-1.0	-0.7	-0.1	0.4	0.6
Burkina Faso	-5.3	-4.1	-4.3	-4.3	-3.0	-3.0	-2.9	-1.1	-0.8
Côte d'Ivoire	1.0	1.2	0.0	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2
Guinée-Bissau	-5.3	-3.5	2.8	-1.9	-2.5	-0.6	-0.4	-0.4	-0.4
Mali	-2.8	-1.9	-3.9	-3.1	-4.2	-3.1	-2.7	-2.7	-2.5
Niger	-0.7	1.7	-5.1	-2.8	-1.7	-1.2	-0.7	0.0	2.5
Sénégal	-3.3	-4.2	-4.3	-3.8	-4.5	-3.9	-2.5	-2.2	-2.3
Togo	0.2	-0.1	-1.9	-1.8	-1.9	-1.8	-1.8	-1.8	-1.9
UEMOA	-1.2	-1.1	-2.6	-2.2	-2.2	-1.8	-1.4	-1.0	-0.7
Solde budgétaire global (dons compris)									
Bénin	0.2	-1.7	-4.2	-1.6	-1.9	-1.7	-1.1	-0.4	-0.2
Burkina Faso	-5.7	-4.5	-4.7	-4.8	-3.5	-3.5	-3.4	-1.6	-1.3
Côte d'Ivoire	-0.8	-0.6	-1.6	-2.0	-1.8	-2.1	-2.2	-2.2	-2.3
Guinée-Bissau	-3.6	-1.3	2.7	-1.7	-2.7	-0.8	-0.9	-0.9	-0.8
Mali	-3.2	-2.2	-4.2	-3.6	-4.7	-3.5	-3.1	-3.0	-2.8
Niger	-1.0	1.5	-5.3	-3.1	-2.0	-1.6	-1.1	-0.5	2.0
Sénégal	-3.7	-4.6	-4.9	-4.8	-5.8	-5.3	-3.9	-3.7	-3.7
Togo	-1.9	-0.9	-2.8	-2.8	-2.7	-2.4	-2.2	-2.2	-2.2
UEMOA	-2.2	-2.0	-3.5	-3.1	-3.2	-3.0	-2.6	-2.2	-1.9
Recettes publiques (base engagements, hors dons)									
Bénin	20.6	19.4	18.4	18.4	18.7	19.1	19.6	19.8	20.0
Burkina Faso	13.5	13.1	13.5	15.6	16.3	16.5	17.3	17.9	18.6
Côte d'Ivoire	19.2	18.9	18.9	19.7	19.6	20.1	20.3	20.4	20.5
Guinée-Bissau	8.0	9.2	9.0	10.8	10.6	10.7	10.9	10.9	11.0
Mali	16.6	15.5	17.1	17.0	15.9	16.8	17.2	17.4	17.5
Niger	15.0	18.4	14.6	13.6	14.8	14.8	15.5	16.6	19.8
Sénégal	21.1	19.4	18.6	19.7	19.9	20.1	20.2	20.4	20.6
Togo	16.8	15.6	16.9	17.1	19.2	18.4	18.5	18.5	18.5
UEMOA	18.2	17.6	17.4	18.0	18.1	18.5	18.8	19.1	19.6
Dépenses publiques									
Bénin	23.4	22.9	25.8	21.4	23.0	22.8	22.6	22.2	22.0
Burkina Faso	25.7	21.6	24.1	26.7	25.4	25.6	26.0	26.0	25.0
Côte d'Ivoire	20.5	21.1	21.1	22.0	21.4	22.2	22.6	22.7	22.9
Guinée-Bissau	23.2	22.7	23.2	22.5	20.8	22.0	22.3	22.3	22.2
Mali	24.5	21.2	25.9	24.2	25.3	24.6	24.3	24.4	24.4
Niger	23.1	22.8	24.4	23.3	22.6	22.3	22.3	22.7	23.3
Sénégal	27.6	26.5	26.7	26.9	28.0	27.7	26.3	26.4	26.6
Togo	20.4	17.9	21.3	22.3	25.2	25.1	24.9	24.9	24.8
UEMOA	23.5	22.4	23.9	23.8	24.0	24.1	24.0	24.0	24.1
Dépenses publiques courantes									
Bénin	15.9	15.5	15.8	15.4	16.3	16.6	16.4	16.3	16.1
Burkina Faso	12.8	12.2	11.9	12.3	12.5	12.5	12.6	12.6	12.7
Côte d'Ivoire	17.6	17.9	17.9	18.8	18.7	18.6	18.2	17.8	17.9
Guinée-Bissau	14.8	13.9	12.8	11.8	11.8	11.8	12.1	12.1	12.0
Mali	12.8	11.7	13.0	13.4	13.4	13.3	13.3	13.4	13.5
Niger	11.6	12.5	12.0	12.9	12.2	10.4	10.5	10.6	10.8
Sénégal	16.3	16.5	16.6	15.9	16.0	15.8	15.5	15.5	15.3
Togo	18.4	14.7	15.8	15.6	15.4	15.1	15.3	15.3	15.2
UEMOA	15.6	15.4	15.5	15.7	15.7	15.5	15.3	15.2	15.2
Dépenses publiques en capital¹									
Bénin	7.5	5.8	9.6	5.4	6.7	6.2	6.2	6.0	5.9
Burkina Faso	12.8	9.1	12.1	12.9	12.8	13.0	13.3	13.4	12.3
Côte d'Ivoire	2.6	3.0	3.1	3.0	2.7	3.5	4.3	4.7	4.9
Guinée-Bissau	7.3	7.2	9.2	8.8	8.6	9.9	9.9	9.9	9.9
Mali	11.4	7.5	10.8	8.7	10.3	9.9	9.6	9.7	9.5
Niger	11.5	10.3	12.4	10.4	9.7	11.3	11.8	12.1	12.6
Sénégal	11.2	10.0	10.1	10.8	11.8	11.9	10.8	10.9	11.3
Togo	2.0	3.2	5.5	6.7	9.8	10.0	9.6	9.6	9.6
UEMOA	7.7	6.5	8.0	7.5	8.0	8.4	8.5	8.6	8.6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.

¹ Hors prêts nets.

Tableau 6. UEMOA : Soldes extérieurs, 2007—2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(en pourcentage du PIB)								
Exportations de biens et services									
Bénin	16.8	17.6	16.5	16.5	17.1	17.1	17.0	17.1	17.2
Burkina Faso	10.5	9.8	11.8	15.9	21.7	20.2	19.9	19.3	20.1
Côte d'Ivoire	47.8	48.7	50.9	54.2	56.5	56.2	54.3	53.3	52.1
Guinée-Bissau	16.8	15.5	15.4	17.7	18.4	17.8	17.8	17.8	17.8
Mali	27.4	28.7	26.6	25.1	31.9	30.8	29.0	27.8	26.2
Niger	17.4	19.4	18.9	19.3	20.9	23.9	24.9	29.6	32.9
Sénégal	25.5	26.3	24.1	24.5	25.7	25.5	25.3	25.2	25.3
Togo	36.5	33.8	34.4	34.0	33.8	34.1	33.8	33.5	33.2
UEMOA	26.4	27.0	27.3	26.6	30.5	30.2	29.4	29.2	29.0
Importations de biens et services									
Bénin	32.4	30.9	29.7	28.1	28.0	27.8	27.4	27.0	26.7
Burkina Faso	24.7	26.5	22.5	27.0	31.3	32.1	31.4	30.4	29.3
Côte d'Ivoire	41.9	41.2	38.9	41.0	45.3	46.1	45.9	46.1	46.5
Guinée-Bissau	35.5	31.1	29.1	28.6	28.6	27.3	26.3	25.3	24.2
Mali	35.6	43.0	34.6	34.1	37.6	36.9	34.8	33.9	33.2
Niger	29.9	36.3	49.5	57.1	47.5	37.0	31.8	31.0	32.9
Sénégal	47.8	52.8	44.1	44.1	46.4	45.5	43.9	43.5	42.9
Togo	55.2	49.9	49.1	51.2	51.5	51.7	51.0	50.8	50.5
UEMOA	35.0	36.7	33.3	34.4	36.7	35.9	34.6	34.2	34.2
Solde des transactions courantes (hors dons)									
Bénin	-12.9	-11.0	-12.7	-9.5	-8.9	-8.7	-8.5	-7.9	-7.5
Burkina Faso	-12.5	-15.1	-8.9	-9.9	-8.5	-11.0	-10.6	-10.3	-8.5
Côte d'Ivoire	-1.5	0.8	5.2	5.9	4.1	3.2	1.7	0.6	-0.9
Guinée-Bissau	-9.5	-11.3	-14.0	-9.7	-9.8	-9.1	-8.9	-8.4	-7.9
Mali	-8.7	-13.9	-8.8	-9.7	-8.6	-8.8	-9.0	-9.1	-9.5
Niger	-10.4	-15.2	-29.8	-37.2	-25.4	-16.1	-8.6	-5.3	-5.0
Sénégal	-12.8	-14.8	-8.4	-8.7	-10.6	-10.6	-9.8	-9.6	-9.2
Togo	-10.2	-8.0	-8.6	-10.3	-10.4	-10.7	-10.5	-10.2	-10.1
UEMOA	-8.0	-8.6	-5.4	-7.1	-6.3	-6.3	-5.9	-5.9	-6.0
Solde des transactions courantes (dons compris)									
Bénin	-10.1	-8.0	-8.9	-7.0	-6.2	-6.5	-6.2	-5.7	-5.4
Burkina Faso	-8.2	-11.7	-4.5	-5.9	-5.1	-7.0	-7.2	-7.3	-7.1
Côte d'Ivoire	-0.7	1.9	7.4	6.1	3.9	3.1	1.5	0.4	-1.1
Guinée-Bissau	-4.4	-4.9	-6.0	-6.2	-7.0	-4.4	-4.2	-3.7	-2.4
Mali	-6.9	-12.7	-7.5	-8.5	-7.6	-7.8	-8.0	-8.1	-8.5
Niger	-8.2	-13.0	-28.7	-30.7	-22.2	-13.8	-6.5	-3.2	-3.0
Sénégal	-11.8	-14.3	-7.7	-8.2	-10.2	-10.2	-9.3	-9.1	-8.7
Togo	-8.5	-6.6	-7.1	-7.8	-7.1	-6.4	-6.2	-6.0	-6.0
UEMOA	-6.3	-7.1	-3.5	-5.5	-5.0	-5.0	-4.7	-4.7	-5.0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.

Tableau 7. UEMOA : Dette publique, 2007—2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(en pourcentage du PIB)								
Dette extérieure									
Bénin	12.6	15.5	17.1	19.1	18.8	18.4	18.0	17.7	17.6
Burkina Faso	19.7	19.7	23.7	28.1	29.5	31.0	32.2	32.2	31.6
Côte d'Ivoire	64.8	61.9	54.4	54.7	52.7	41.1	39.0	36.6	34.4
Guinée-Bissau	149.1	122.8	127.8	20.0	21.4	21.8	21.5	20.2	19.3
Mali	18.7	18.9	20.7	29.0	26.4	24.4	22.3	23.2	24.2
Niger	15.9	13.9	15.8	17.6	19.2	18.9	19.9	20.7	21.7
Sénégal	17.9	19.7	27.0	30.4	31.9	33.7	34.0	35.3	36.5
Togo	86.4	55.9	55.6	16.8	16.9	17.4	17.9	18.1	18.3
UEMOA	39.7	33.8	36.0	35.0	34.5	30.9	30.2	29.9	29.6
Dette intérieure									
Bénin	9.2	10.0	11.7	11.7	12.6	11.8	10.6	9.5	8.1
Burkina Faso	3.4	2.6	4.1	3.2	2.4	1.6	1.1	0.6	0.3
Côte d'Ivoire	10.8	13.4	12.6	12.0	11.8	11.8	11.8	11.8	11.9
Guinée-Bissau	38.4	34.8	36.0	29.9	27.2	25.1	22.7	20.5	18.5
Mali	2.3	2.5	3.0	3.7	3.7	3.1	2.7	2.3	2.1
Niger	8.9	7.0	8.1	6.7	5.6	4.3	3.4	2.6	1.9
Sénégal	6.6	5.3	7.6	8.4	10.3	11.1	11.9	11.2	10.7
Togo	19.3	22.2	15.2	14.1	10.5	7.0	5.3	3.7	2.4
UEMOA	8.5	9.1	9.4	9.0	8.9	8.5	8.2	7.7	7.3
Dette totale									
Bénin	21.8	25.5	28.9	30.8	31.3	30.2	28.7	27.1	25.7
Burkina Faso	23.1	22.3	27.8	31.4	31.9	32.7	33.3	32.8	32.0
Côte d'Ivoire	75.6	75.3	67.0	66.7	64.4	53.0	50.8	48.4	46.2
Guinée-Bissau	187.5	157.6	163.8	50.0	48.6	46.8	44.2	40.7	37.7
Mali	21.0	21.4	23.7	32.6	30.0	27.5	25.0	25.5	26.3
Niger	24.8	20.9	23.9	24.3	24.8	23.3	23.4	23.3	23.6
Sénégal	24.5	25.0	34.6	38.8	42.2	44.8	45.8	46.5	47.2
Togo	105.8	78.1	70.8	30.8	27.4	24.4	23.2	21.9	20.8
UEMOA	48.2	42.9	45.4	44.1	43.4	39.4	38.5	37.6	36.9

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Tableau 8. UEMOA : Situation monétaire, décembre 2007—septembre 2010

	2007	2008	2009	2009	2009	2009	2010	2010	2010
	Dec.	Dec.	Mar.	Jun.	Sep.	Dec.	Mar.	Jun.	Sep.
	(en milliards de francs CFA)								
Avoirs extérieurs nets	4,522	4,536	4,403	4,342	4,367	5,061	5,047	5,188	4,980
Avoirs intérieurs nets	3,780	4,484	4,575	4,879	4,964	5,287	5,260	5,670	6,050
Crédit intérieur	5,337	6,080	6,252	6,468	6,681	7,193	7,218	7,450	7,987
Crédit net à l'État	431	453	648	797	841	1,077	1,439	1,402	1,625
Crédit net à l'économie	4,905	5,627	5,604	5,670	5,840	6,116	5,779	6,049	6,362
Créances sur secteur privé	4,904	5,626	5,603	5,668	5,839	6,114	5,778	6,046	6,357
Créances sur autres inst. financières	1	1	1	2	1	2	2	3	5
Autres postes, net	1,557	1,596	1,676	1,589	1,717	1,906	1,959	1,781	1,937
Monnaie au sens large	8,301	9,020	8,979	9,221	9,331	10,348	10,306	10,858	11,030
Monnaie	5,596	5,989	5,831	5,929	5,963	6,741	6,677	6,947	6,933
<i>dont</i> : circulation fiduciaire	2,157	2,776	2,659	2,575	2,569	3,118	2,967	2,992	2,971
Quasi-monnaie	2,705	3,031	3,148	3,292	3,368	3,607	3,629	3,911	4,097
	(pourcentage de variation en glissement annuel)								
Avoirs extérieurs nets	18.6	0.3	3.7	-0.4	1.0	11.6	14.6	19.5	14.0
Avoirs intérieurs nets	19.4	18.6	15.1	23.9	20.4	17.9	15.0	16.2	21.9
Crédit intérieur	13.5	13.9	15.1	17.7	16.1	18.3	15.5	15.2	19.5
Crédit net à l'État	-5.3	5.0	30.8	122.7	148.8	137.7	122.2	75.8	93.2
Crédit net à l'économie	15.5	14.7	13.5	10.4	7.8	8.7	3.1	6.7	8.9
Créances sur secteur privé	15.5	14.7	13.5	10.4	7.8	8.7	3.1	6.7	8.9
Créances sur autres inst. financières	0.0	0.0	-33.6	31.1	31.8	60.6	57.6	55.0	294.5
Autres postes, net	1.3	2.5	15.1	2.0	5.2	19.4	16.8	12.1	12.8
Monnaie au sens large	19.0	8.7	9.2	11.1	10.5	14.7	14.8	17.7	18.2

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Tableau 9. UEMOA : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2005–2010
(en pourcentage, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Juin	Sep.
Fonds propres							
Fonds propres régl./actifs pond. en fonction des risques	9.2	8.4	6.8	9.8	10.2	11.0	...
Fonds propres de base/actifs pond. en fonction des risques	8.8	8.0	6.0	9.4	9.8	10.6	...
Provisions/actifs pond. en fonction des risques	15.0	14.2	12.8	12.2	11.0	12.9	...
Fonds propres/total des actifs	5.8	5.5	4.3	6.1	6.2	6.4	...
Composition et qualité des actifs							
Total des prêts/total des actifs	63.4	61.9	59.1	59.4	57.6	54.4	56.7
Concentration : prêts aux 5 plus gros emprunteurs/fonds propres	175.1	173.8	212.0	135.6	135.6	135.6	135.6
Prêts improductifs bruts/total des prêts	19.9	20.5	18.9	19.2	17.2	18.8	17.7
Provisions/prêts improductifs	66.9	66.2	65.7	68.1	61.5	64.4	65.9
Prêts improductifs nets de provisions/total des prêts	7.6	8.0	7.4	7.1	7.4	7.6	7.7
Prêts improductifs nets de provisions/fonds propres	82.7	91.2	90.9	69.0	68.5	65.1	65.1
Produit bancaire et rentabilité							
Coût moyen des fonds empruntés	2.1	2.2	2.4	2.6	2.5
Taux d'intérêt moyen sur les prêts	9.7	8.8	9.9	10.6	10.1
Marge d'intérêt moyenne ¹	7.6	6.6	7.5	8.0	7.6
Charges hors intérêts/produit bancaire net	57.9	60.8	62.6	60.9	63.8
Salaires et traitements/produit bancaire net	26.5	27.8	27.6	26.5	27.1
Liquidité							
Actifs liquides/total des actifs
Actifs liquides/total des dépôts
Total des prêts/total des dépôts	83.8	82.4	78.9	81.8	78.5	74.8	75.1
Total des dépôts/total des passifs	75.7	75.2	74.9	72.7	73.4	72.7	75.5
Dépôts à vue/total des passifs ²	38.2	37.9	38.4	36.9	36.1	36.4	36.4
Dépôts à terme/total des passifs	37.6	37.3	36.5	35.8	37.3	38.1	38.4

Source : BCEAO.

¹ À l'exclusion de la taxe sur les opérations bancaires.

² Y compris dépôts d'épargne.

Appendice I. Qualité de la croissance dans les pays de l'UEMOA¹

Cet appendice porte sur l'analyse de la qualité de la croissance dans les pays de l'UEMOA.

Il s'appuie sur la récente étude comparative générale des résultats et des déterminants de la croissance entre les pays de l'UEMOA et les pays subsahariens non exportateurs de pétrole affichant une forte croissance, réalisée par les services du FMI². Il ressort de l'analyse que la qualité de la croissance est en amélioration, comme ailleurs en Afrique subsaharienne. Dans certains pays membres de l'UEMOA, la croissance s'est traduite par une forte amélioration des indicateurs sociaux. Cependant, ils accusent toujours du retard par rapport à ceux des pays d'Afrique subsaharienne qui affichent les meilleurs résultats. Une croissance de grande qualité et plus forte est nécessaire pour combler l'écart.

Une croissance de bonne qualité peut se définir comme une croissance stable, à large emprise et menant aux résultats sociaux souhaités, par l'amélioration des conditions de vie et en particulier la réduction de la pauvreté (Martinez et Mlachila, 2011). Bien que la croissance du PIB réel ait augmenté au cours des 15 dernières années, elle a été, par année, de près de 2 % inférieure à celle des pays subsahariens non pétroliers à forte croissance. Dans le même temps, la croissance de la productivité des facteurs est restée léthargique. La présente note est centrée sur trois aspects de la qualité de la croissance : la stabilité de la croissance, sa nature et son impact sur les résultats souhaitables au plan social, comme l'amélioration des indicateurs de santé, d'éducation et de la pauvreté.

A. Contexte général : productivité totale des facteurs

Un exercice simple de comptabilisation de la croissance confirme que les résultats des pays de l'UEMOA en matière de productivité ont été médiocres. Les données d'Arezki et Chérif (2010), montrent que de manière générale dans les pays de l'UEMOA, la croissance de la productivité totale des facteurs a été faible et ne s'est légèrement améliorée qu'au cours des 15 dernières années (Tableau 1). La croissance du capital par travailleur est aussi restée faible. En revanche, la croissance de la PTF et du capital a été plus élevée dans les pays non pétroliers à forte croissance. Les données empiriques ressortant des travaux de recherche montrent que la croissance ne peut être durable que si elle s'accompagne d'une croissance relativement soutenue de la productivité.

¹ Préparée par Montie Mlachila.

² Voir Fonds Monétaire International 2010, "La quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA et ses conséquences pour la politique budgétaire, *"Perspectives économiques régionales": L'Afrique subsaharienne (Washington, Octobre)*. Les pays subsahariens non exportateurs de pétrole à forte croissance affichent en moyenne un taux de croissance par habitant de 3 % au moins de 1995 à 2009. Il s'agit des pays suivants : Botswana, Cap-Vert, Éthiopie, Maurice, Mozambique, Ouganda, Rwanda et Tanzanie.

Tableau 1: Comptabilité de la croissance, 1980-2007

	1980-94		1995-2007	
	Croiss. du capital par travailleur	Croiss. de la PTF	Croiss. du capital par travailleur	Croiss. de la PTF
	(% de variation)			
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	2.9	0.7	2.8	3.4
UEMOA	0,4*	-0,6*	0,7*	0,2*
Dont : pays à croiss. plus	1,0*	0,1*	1,7*	1,7*

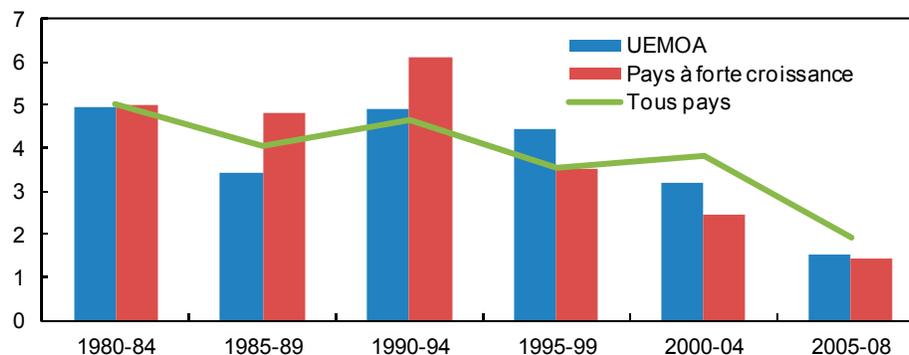
Source: Arezki et Cherif (2010); et les estimations des services du FMI.

* Indique que la moyenne de l'UEMOA est significativement différente de celle des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

B. Stabilité et croissance

La croissance s'est stabilisée comme en atteste la baisse générale de la volatilité des taux de croissance des pays subsahariens depuis le milieu des années 1990 (Graphique 1). Ceci dénote, du moins en partie, l'amélioration de l'application des politiques macroéconomiques qui ont permis d'accroître les marges de manœuvre, budgétaires en particulier, permettant ainsi aux pays de réagir plus facilement aux chocs. L'UEMOA présente certes une plus grande volatilité de sa croissance que les pays subsahariens non exportateurs de pétrole à forte croissance avant 2005, mais cette volatilité a beaucoup diminué au cours des récentes années, et se situe à présent au même niveau que celle de la croissance des pays subsahariens susmentionnés.

Graphique 1. Volatilité de la croissance, 1980-2008
(Écart type)



Source : Martinez et Mlachila (2011)

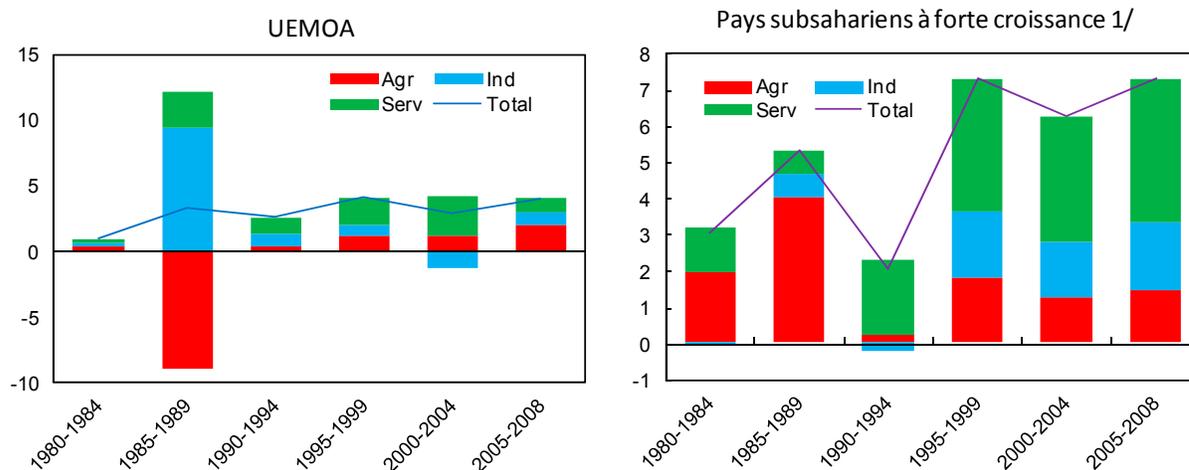
C. Nature de la croissance

La nature de la croissance, quelle qu'en soit l'emprise, large ou restreinte, importe. Une croissance à large emprise a plus de chances de profiter à une part plus importante de la population. À cet égard, la composition sectorielle de la croissance peut servir de variable « proxy » pour en évaluer la nature. De même, si la croissance est largement répandue, elle a plus de chances d'être stable. Si la population est majoritairement rurale, une forte croissance du

secteur agricole peut accroître les revenus en zones rurales. Dans le même temps, l'agriculture non irriguée, notamment au Sahel, est particulièrement vulnérable aux sécheresses.

En général, la croissance des pays de l'UEMOA a une emprise plus restreinte que celle des pays subsahariens à forte croissance. Dans ces derniers, le secteur des services et, dans une certaine mesure, le secteur industriel, sont devenus les moteurs de la croissance, alors que dans les pays de l'UEMOA, l'agriculture garde une place relativement importante (Graphique 2).

Graphique 2. Composition sectorielle de la croissance, 1980-2008
(Pourcentage)



Source : Martinez et Mlachila (2001).

1/ Botswana, Cap-Vert, Éthiopie, Maurice, Mozambique, Rwanda, Ouganda et Tanzanie.

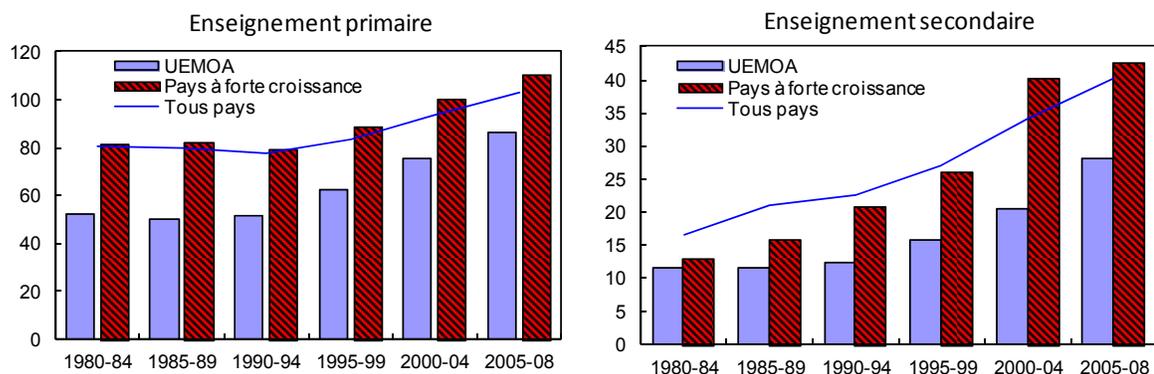
D. Indicateurs sociaux

En principe, l'amélioration de la croissance par habitant devrait accroître les ressources disponibles pour les dépenses sociales et les revenus de la population. En pratique, toute augmentation de la croissance ne s'accompagne pas nécessairement des résultats socialement souhaitables pour plusieurs raisons. Premièrement, les dépenses sociales peuvent augmenter sans avoir des répercussions tangibles en raison de lacunes institutionnelles. Deuxièmement, certains indicateurs sociaux comme l'espérance de vie et la mortalité infantile sont à «évolution lente» et sont tirés, en partie, par des facteurs exogènes tels les progrès de la médecine et l'aide extérieure. Enfin, l'augmentation du revenu par habitant ne se traduit pas forcément par une réduction de la pauvreté, du fait des inégalités de revenus et des sources de la croissance du PIB (Kraay, 2006).

En raison du peu de données disponibles sur les indicateurs sociaux, la pauvreté mesurée par le revenu en particulier, il est difficile de réaliser des évaluations rigoureuses. Il en ressort néanmoins quelques grandes caractéristiques. Premièrement, on observe une tendance à

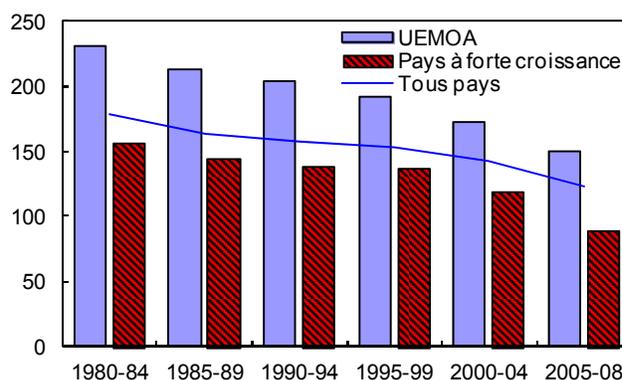
l'amélioration des indicateurs sociaux dans toute l'Afrique subsaharienne, sur les 15 dernières années en particulier, quoique avec des disparités entre pays³. Deuxièmement, les améliorations les plus nettes ont trait aux taux de scolarisation primaire et à la baisse de la mortalité infantile. Troisièmement, l'évolution des indicateurs de la pauvreté par habitant a été assez lente, d'après les statistiques officielles.

Graphique 3. Taux de scolarisation, 1980-2008
(en pourcentage de la cohorte d'enfants en âge scolaire)



Sur la plupart des indicateurs sociaux, la zone UEMOA accuse du retard par rapport à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et à ceux des pays qui affichent une croissance forte (Graphique 3 et 4). C'est plus particulièrement le cas pour l'enseignement secondaire où moins de 30 % des enfants en âge scolaire sont scolarisés. Il n'empêche qu'un certain nombre de pays de l'UEMOA se classent parmi les pays de l'Afrique subsaharienne qui présentent les améliorations les plus significatives. Le Burkina, le Mali et le Sénégal par exemple figurent parmi les 10 premiers pays subsahariens dont les taux de mortalité infantile se sont le plus améliorés. En moyenne, ces pays ont connu une réduction de ce taux de l'ordre de 25 % sur la période 1995-2008, par rapport aux 15 années précédentes. Le Bénin est parmi les 10 premiers pays d'Afrique subsaharienne en termes d'amélioration des taux de scolarisation primaire et secondaire. Le taux de scolarisation primaire par exemple a atteint en moyenne plus de 96 % sur les 15 dernières années, contre 58 % seulement

Graphique 4. Mortalité infantile, 1980-2008
(pour 1000 naissances vivantes)



³ Voir par exemple, Sala-i-Martin et Pinkovskiy (2010) et Young (2009) qui suggèrent que les indicateurs sociaux en Afrique et, plus généralement les indicateurs de pauvreté baissent plus rapidement que ne le montrent les indicateurs officiels. Young par exemple estime que la consommation réelle des ménages en Afrique subsaharienne augmente, en termes réels, d'environ 3,3 % par an, contre 1 % environ sur la base des chiffres officiels.

durant les 15 années précédentes. Ceci dit, en termes de *niveaux*, les pays de l'UEMOA, Guinée-Bissau, Togo et Niger en particulier, ont encore de gros progrès à accomplir.

E. Conclusion

Globalement, si la qualité de la croissance des pays de l'UEMOA — comme le reste de l'Afrique subsaharienne — s'est améliorée, elle accuse un important retard par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne et plus précisément par rapport aux pays subsahariens à croissance forte. Tous les éléments fondamentaux de la croissance se sont améliorés, comparés aux 15 années antérieures : la croissance s'est affermie, est moins volatile, s'accompagne d'améliorations de la productivité et a une emprise plus large. Des indications signalent aussi la bonne orientation de la plupart des indicateurs sociaux, bien que ce soit par rapport à un point de départ bas et qu'il existe une très forte hétérogénéité entre les pays.

Des pays de l'UEMOA — Bénin, Burkina, Mali et Sénégal — ont connu des améliorations assez sensibles de leurs indicateurs sociaux. Ces pays ont aussi atteint des taux de croissance relativement élevés. En d'autres termes, une croissance forte est sans doute bonne pour les indicateurs sociaux. Cependant, les résultats sociaux réels dépendent de la qualité intrinsèque de la croissance (stabilité, composition) ainsi que de la volonté politique et de la qualité des institutions pour qu'une croissance plus forte se traduise effectivement en dépenses sociales plus élevées et de meilleure qualité.

Bibliographie

- Arezki, R., and R. Cheri, 2010, "Development Accounting and the Rise of TFP," IMF Working Paper 10/101 (Washington: International Monetary Fund).
- Fonds Monétaire International 2010, "La quête d'une croissance plus soutenue dans l'UEMOA et ses conséquences pour la politique budgétaire, *"Perspectives économiques régionales": L'Afrique subsaharienne (Washington, Octobre)*.
- Kraay, A. 2006, "When is Growth Pro-poor? Evidence from a Panel of Countries," *World Development*, Vol. 80, No. 1, pp.198–227.
- Martinez, M., and M. Mlachila, 2011, "The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa," IMF Working Paper forthcoming (Washington: International Monetary Fund).
- Ravallion, M., and S. Chen, 1997, "What Can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty?" *World Bank Economic Review*, Vol. 11, No. 2, pp. 357–82.
- Sala-i-Martin, X., and M. Pinkovskiy, 2010, "African Poverty is Falling ... Much Faster Than You Think!" NBER Working Paper Series 15775 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Young, A., 2009, "The African Growth Miracle," (London: London School of Economics). Available via the Internet: <http://econ.as.nyu.edu/docs/IO/11950/AfricanGrowthMiracle.pdf>

Appendice II. Politiques de détermination des prix des produits pétroliers dans les États membres de l'UEMOA¹

La plupart des pays de l'UEMOA ont en principe adopté des mécanismes d'ajustement automatiques des prix des produits pétroliers mais en pratique, ces dispositifs n'ont pas été intégralement appliqués. Seuls la Guinée-Bissau et le Mali maintiennent un système dans lequel les ajustements sont ponctuels et non fondés sur un mécanisme prédéterminé lié aux prix internationaux. Depuis les chocs pétroliers apparus à la mi-2007 en particulier, plusieurs pays qui avaient arrêté le principe de mécanismes d'ajustement automatiques comme le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo, en ont suspendu l'application stricte pour mettre leurs prix intérieurs à l'abri des fluctuations des prix internationaux (Graphique 1).

Les taux de pression fiscale des produits pétroliers varient selon les pays de l'Union, dénotant les différentes approches suivies en matière de fixation des prix et les différences entre les besoins de recettes publiques. Les prix à la pompe dans les pays de l'UEMOA obéissent généralement à des formules qui reposent sur les coûts d'importation, les frais de stockage et les marges de distribution, ainsi que sur différents types de droits et taxes (accises, TVA et autres). En règle générale, le pétrole lampant est moins taxé pour des raisons sociales. Les taxes sur les produits pétroliers peuvent être une source importante de recettes publiques comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Recettes liées à la fiscalité des produits pétroliers ¹
(Pourcentage du PIB)

	2008	2009	2010
Bénin ²	0.1	0.2	0.3
Burkina Faso	0.7	0.7	0.7
Côte d'Ivoire	0.9	1.7	1.8
Guinée-Bissau	0.6	0.8	0.7
Mali ³	0.9	0.5	0.5
Niger ⁴	0.8	0.9	0.9
Sénégal	3.3	3.0	2.8
Togo	n.a.	n.a.	n.a.

¹ Droits d'accises, droits d'importation et TVA.

² Droits d'accises et d'importation uniquement.

³ Droits d'accises uniquement.

⁴ Droits d'importation uniquement.

¹ Cette note a été préparée par Antonio C. David et Mohamed El Harrak.

Des disparités persistantes existent au sein de la zone UEMOA et avec les pays voisins tels que le Nigéria et le Ghana qui risquent de stimuler le commerce informel et l'arbitrage.

Les prix de l'essence au Ghana et au Nigéria sont beaucoup plus bas que la moyenne des pays de l'UEMOA qui s'établit à environ 600 francs CFA/litre. En 2010 par exemple, l'essence valait environ 400 francs CFA/litre au Ghana et à peine plus de 200 francs CFA/litre au Nigéria. La contrebande et le commerce informel peuvent entraîner des pertes de recettes budgétaires. Une récente étude empirique a confirmé l'importance des effets de débordement liés aux différences de politiques de détermination des prix (David, El-Harrak, Mills, Ocampos, 2010). Il convient aussi de noter que la plupart des pays qui adoptent des mécanismes non automatiques, en théorie pour accroître le lissage des prix internationaux, n'ont pas diminué la volatilité des prix, mesurée par le coefficient de variation, sur la période allant de janvier 2006 à octobre 2010 (voir les trois derniers panneaux du Graphique 1). Le Bénin, le Niger et la Côte d'Ivoire, qui ont parfois dérogé à l'application de leurs mécanismes d'ajustement automatique présentent la plus forte volatilité des prix dans la région pour les trois types de produits pétroliers considérés.

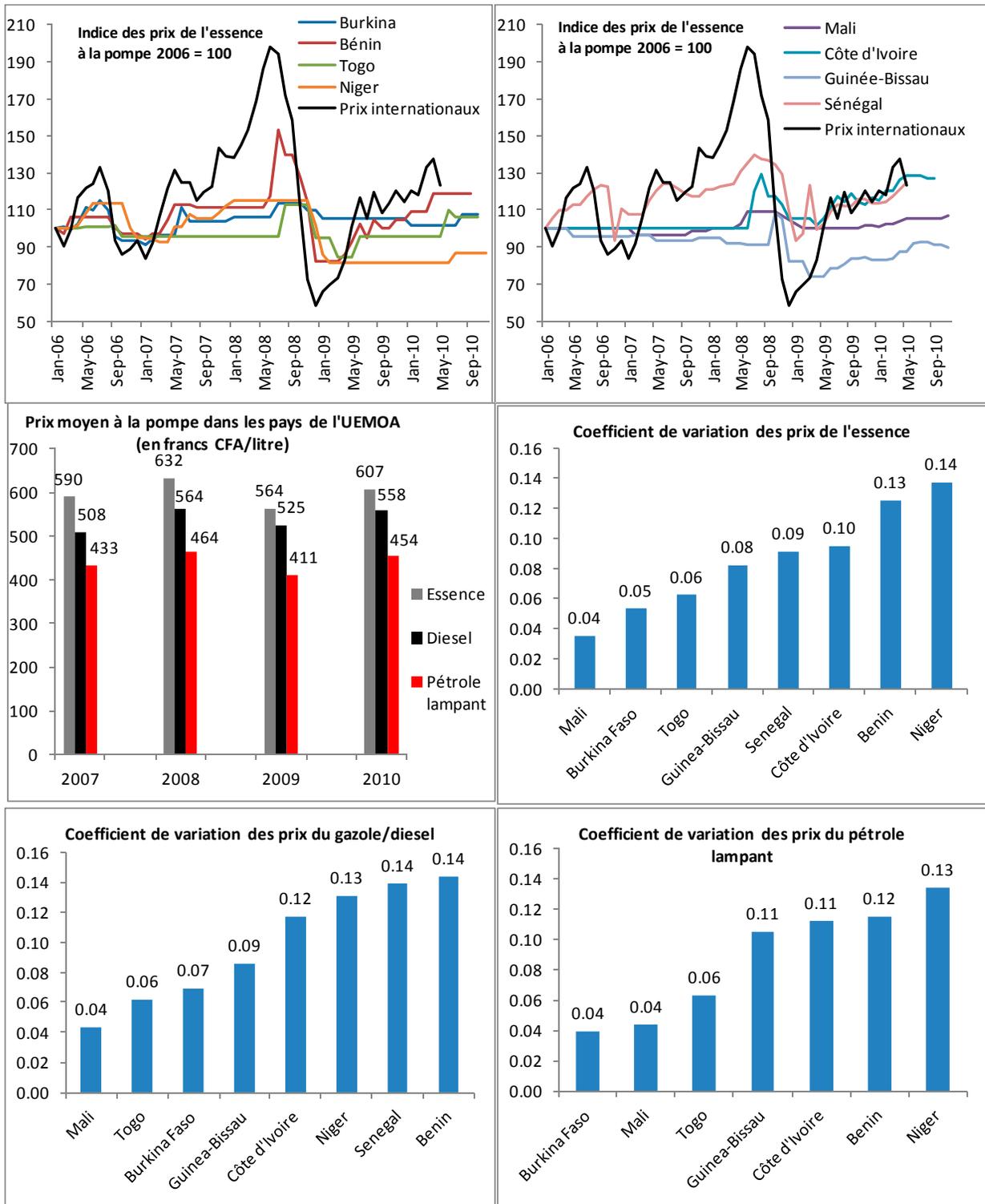
La répercussion partielle des variations des cours mondiaux équivaut à une subvention implicite qui est en général coûteuse et mal ciblée. S'il est vrai que la plupart des pays de la région n'incluent pas de subventions directes dans la formule de détermination du prix des produits pétroliers (le Niger est une exception du fait des subventions aux prix de l'essence et du pétrole lampant), le non ajustement des prix à la pompe lorsque les cours mondiaux sont en hausse peut constituer une importante subvention « implicite » souvent non budgétisée aux consommateurs de produits pétroliers.

Les chiffres des services du FMI indiquent que ces subventions implicites varient selon le type de produit et les pays, et qu'elles peuvent atteindre des montants significatifs (jusqu'à 3,2 % du PIB durant le choc des prix pétroliers de 2008). Si les prix du gazole et du pétrole lampant tendent à bénéficier de subventions implicites dans la plupart des pays de l'UEMOA, tel n'est pas le cas du prix de l'essence (Tableau 2). À titre d'exemple, les estimations réalisées à partir des données de consommation des produits pétroliers² montrent des subventions du prix de l'essence, situées entre 1,6 et -0,8 % du PIB³ selon le pays et l'année. Le pétrole lampant est implicitement subventionné dans tous les pays de l'UEMOA.

² Les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) incluent la consommation de produits pétroliers par les ménages et les entreprises. 2008 est la dernière année pour laquelle des données correspondant à une part importante des pays de l'UEMOA sont disponibles. La consommation pour 2009 et 2010 a été calculée à partir du taux de croissance du PIB réel de chaque pays.

³ Dans ce cas, les estimations supposent que la fiscalité est effectivement supérieure aux niveaux de référence.

Graphique 1. UEMOA -- Évolution des prix des produits pétroliers, 2006-2010



Source : autorités nationales, U.S. Energy Information Administration et calculs des services du FMI. Les prix internationaux renvoient aux prix conventionnels de l'essence de la zone de marché (ARA) de Rotterdam.

Les récentes hausses des cours mondiaux s'accompagneront de risques budgétaires pour les pays de l'UEMOA s'il y a un relâchement des efforts de réforme des dispositifs de fixation des prix des produits pétroliers. Les pays comme le Togo et le Niger ont récemment

appliqué ou annoncé de nouveaux mécanismes d'ajustement des prix des produits pétroliers, fondés en partie sur les conseils des services du FMI. Mais l'expérience montre que le maintien de ces dispositifs peut se révéler parfois difficiles d'un point de vue politique, notamment dans un environnement défavorable. Sur la base des hypothèses ci-dessus, il est possible de calculer les subventions implicites si l'évolution des cours mondiaux n'est pas répercutée.

Dans l'hypothèse d'une hausse de 10 % des cours mondiaux de ces produits, les calculs indiquent que par rapport aux niveaux de 2010, les subventions taxes incluses pour l'ensemble de la région, seraient portées à 0,2 % du PIB pour le gazole et à 0,3 % du PIB pour le pétrole lampant et 0,1 % du PIB pour l'essence.

Tableau 2. UEMAO — Subventions implicites, taxes incluses (Pourcentage du PIB)

	2008	2009	2010
Essence	-0.20	-0.15	-0.09
<i>Fourchette</i>	<i>(-0.78, 0.85)</i>	<i>(-0.59, 1.56)</i>	<i>(-0.52, 1.2)</i>
Gazole/Diesel	0.36	-0.30	-0.06
<i>Fourchette</i>	<i>(-1.46, 1.34)</i>	<i>(-0.63, 0.60)</i>	<i>(-0.31, 0.43)</i>
Pétrole lampant	0.56	0.24	0.23
<i>Fourchette</i>	<i>(0.02, 3.20)</i>	<i>(0.02, 1.31)</i>	<i>(0.03, 1.14)</i>

Sources : Les estimations des services du FMI reposent sur les données fournies par les autorités nationales. Les estimations taxes comprises et celles des subventions implicites reposent sur la méthodologie proposée par Coady *et al.*, 2010, qui suppose un taux de taxe de référence de 0,40 dollar EU/litre. Un chiffre positif signifie une subvention; un chiffre négatif signifie que les taux de taxe effectifs sont supérieurs au taux de référence.

Les pays de l'UEMOA gagneraient à relancer leurs efforts visant à promouvoir une certaine convergence des politiques de détermination des prix pétroliers. La Commission de l'UEMOA pourrait jouer un rôle de premier plan dans le dialogue sur l'adoption de principes communs de détermination des prix. L'un des principaux objectifs serait que les pays (les plus grands et les producteurs de pétrole en particulier) internalisent une part des effets de débordement de leur politique intérieure sur les pays voisins. La coordination de la fiscalité des produits pétroliers pourrait aussi permettre de faire en sorte que les écarts des prix à la pompe ne favorisent pas l'arbitrage. Mais si la convergence des politiques est souhaitable, il est bien évident que les écarts des niveaux de prix entre les pays persisteront dans une certaine mesure, reflétant les différences de situation géographique (pays enclavés par rapport aux pays côtiers) et de richesse naturelle (pays producteurs de pétrole et pays non producteurs de pétrole).

Pour protéger les ménages vulnérables, des mesures compensatoires ciblées visant à amortir l'impact d'éventuelles fluctuations des prix sur les foyers démunis devraient être envisagées. En général, les études signalent que des subventions et des mesures compensatoires bien ciblées sont plus efficaces pour réduire la pauvreté que les subventions des produits pétroliers qui ont tendance à être régressives et ont un coût d'opportunité élevé (Baig *et al.*, 2007 et Coady *et al.*, 2010). L'effet des hausses du prix des produits pétroliers sur les plus démunis devrait aussi être amorti par des mesures plus indirectes, comme des investissements supplémentaires dans les infrastructures et les transports publics.

Bibliographie

- Baig, T., and others, 2007, "Domestic Petroleum Product Prices and Subsidies: Recent Developments and Reform Strategies," IMF Working Paper 07/71, March (Washington, International Monetary Fund).
- Coady, D., and others, 2010, "Petroleum Product Subsidies: Costly, Inequitable, and Rising," IMF Staff Position Note SPN/10/05, February (Washington, International Monetary Fund).
- David, A. C., M. El-Harrak., M. Mills, and L. Ocampos, 2010, "Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries," African Department, mimeo (Washington: International Monetary Fund).
- IMF, 2010, "Adopting an Automatic Fuel Pricing Mechanism in Niger," Fiscal Affairs Department, mimeo (Washington: International Monetary Fund).

Appendice III. Évaluation du taux de change de l'UEMOA¹

Cette note met à jour l'évaluation de la stabilité extérieure réalisée dans le cadre des consultations régionales de 2009. Comme par le passé, la note se fonde sur les trois approches préconisées par le Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) du FMI, à savoir, celle du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE), celle de l'équilibre macroéconomique (EM) et celle de la viabilité extérieure (VE).

L'évaluation de 2009 avait conclu à une légère surévaluation du taux de change effectif réel (TCER) en 2008. Depuis la fin 2008, le TCER est resté quasiment inchangé en 2009 puis s'est déprécié d'environ 6 % en 2010, sur la base des données allant jusqu'en octobre 2010. La présente mise à jour constate que le TCER reste proche de son niveau d'équilibre estimé. Le Tableau 1 présente une synthèse des résultats. Les approches d'équilibre macroéconomique et de la viabilité extérieure montrent respectivement les mêmes résultats pour 2009 et 2010 parce qu'elles reposent, par hypothèse, sur les mêmes chiffres de solde extérieur sous-jacent et d'AEN pour les deux années.

Tableau 1: Sommaire des résultats de trois approches au niveau régional
(en pourcentage du PIB)

	2008 (2009 rapport)	2009 (ce rapport)	2010 est. prel. (ce rapport) ¹
Approche TCERE	11.3	6.2	-2.4
Approche EM	5.1	6.7	6.7
Approche VE	7.7	5.4	5.4

Source : INS, WEO, estimations des services du FMI.

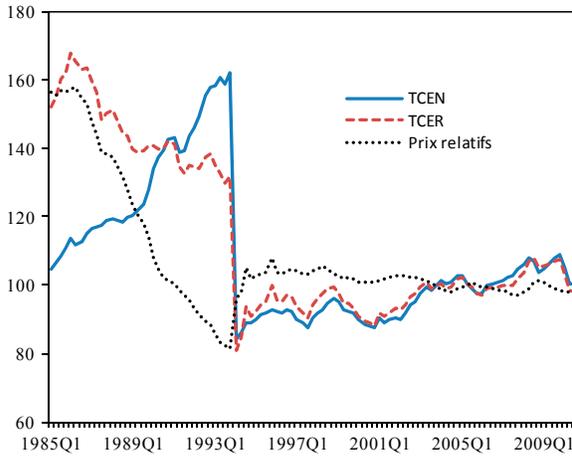
¹ Les estimations pour 2010 sont fondées sur des données TCER partielles du WEO, d'octobre 2010.

A. Évolution du taux de change : 1^{er} trimestre 1985 - 3^e trimestre 2010

Le TCER s'est fortement apprécié au début des années 1980 et a fluctué autour d'un niveau élevé avant la dévaluation de janvier 1994. Depuis la dévaluation du franc CFA, notamment depuis le 1^{er} trimestre 2001, le TCER de l'UEMOA a connu de façon progressive, une tendance à la hausse qui a érodé les gains de compétitivité issus de la dévaluation (Graphique 1). Entre février 1994 et octobre 2010, le taux de change effectif réel s'est apprécié de près de 20 %. En tenant compte de la hausse de l'inflation induite par la dépréciation sur le court terme et en prenant comme année de base celle qui a suivi la dévaluation, l'appréciation a été d'environ 10 %.

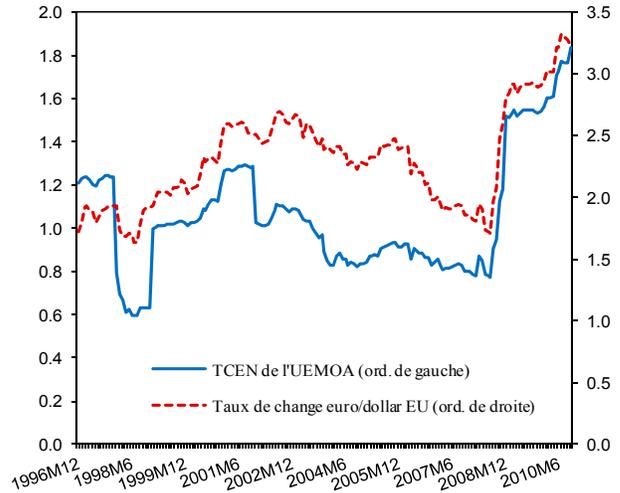
¹ Préparée par Constant Lonkeng Ngouana.

Graphique 1. UEMOA – Taux de change réel et nominal, et prix relatifs, 1985/1^{er} Trim.–2010/3^e Trim.
(Indice, 2005 = 100)



Source : Institut du FMI.

Graphique 2. UEMOA – Comparaison de la volatilité¹, déc. 1996–oct. 2010
(Écart type)



Sources : Institut du FMI et estimations des services du FMI.

¹ La volatilité se définit comme un écart type sur une fenêtre mobile de 36 mois.

Les sources de variation du TCER ont changé au fil du temps. Si les écarts d'inflation ont beaucoup contribué à ces variations avant la dévaluation, le taux de change effectif réel semble évoluer étroitement avec le taux de change effectif nominal depuis la dévaluation. Le taux de change effectif nominal (TCEN) est, à son tour, directement fonction de l'évolution du taux de change de l'euro par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de l'UEMOA. La récente volatilité du taux de change de l'euro a accru la volatilité du taux de change effectif nominal et réel du franc CFA.

B. Approche du taux de change réel d'équilibre

Nous avons estimé le modèle à correction d'erreur vectoriel suivant en utilisant la méthode par cointégration de Johansen :

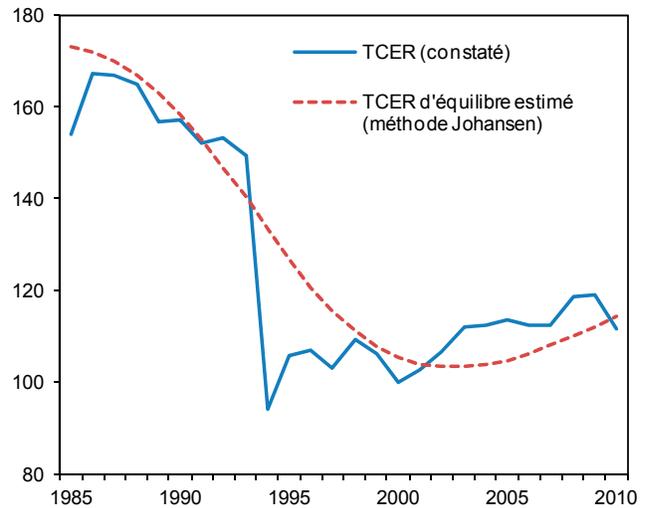
$$\Delta Y_t = \pi_0 + \alpha \beta' Y_{t-1} + \sum_{i=1}^{p-1} \Gamma_i \Delta Y_{t-i} + YDUM_t + \varepsilon_t,$$

Où β et α sont les matrices carrées des coefficients représentant respectivement la relation de cointégration et la vitesse d'ajustement du système à l'équilibre de long terme. DUM est un ensemble de variables dichotomique (dévaluation dans notre cas). Le vecteur Y comprend le TCER (variable d'intérêt) et un ensemble de déterminants du taux de change d'équilibre (termes de l'échange, ratios consommation publique/PIB et investissement/PIB, ouverture représentée

par le ratio de la somme des exportations et importations au PIB, et le PIB relatif par habitant captant l'écart de productivité)². Toutes les variables ayant été représentées sous forme logarithmique, il est possible d'interpréter les coefficients comme élasticités.

Le Graphique 3 présente deux courbes, celle du taux de change d'équilibre estimé et celle du taux de change effectif réel constaté. Le TCERE est calculé en appliquant la relation de cointégration estimée aux valeurs de long terme des fondamentaux macroéconomiques³. Les éléments permanents des fondamentaux sont obtenus par application du filtre Hodrick-Prescott (HP) aux séries originelles. Les calculs montrent que le TCER de l'UEMOA est globalement conforme aux fondamentaux macroéconomiques. Ils indiquent que le TCER serait légèrement inférieur à son niveau d'équilibre en 2010 (d'environ 2,4 %)⁴. L'amélioration des termes de l'échange et l'augmentation de la consommation publique courante ont constitués les principales causes de variation du taux de change effectif d'équilibre au cours des dernières années.

Graphique 3. UEMOA -- TCER d'équilibre constaté et estimé, 2005-2010
(Indice, 2000 = 100)



Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale et estimations des services du FMI.

C. Approche de l'équilibre macroéconomique

Cette méthode fournit une passerelle entre l'approche du taux de change réel d'équilibre et celle de la viabilité extérieure présentée à la section suivante. Elle fait recours à des méthodes économétriques comme la première approche susmentionnée et à des projections du solde des transactions courantes à moyen terme ou au solde sous-jacent comme dans la deuxième approche.

² Pour veiller à la comparabilité dans le temps, nous avons utilisé la même palette de fondamentaux que celle des précédents rapports.

³ Pour ce calcul, les pays de l'UEMOA ont été agrégés en une seule entité. Une autre option serait de mettre ensemble les données des pays auxquelles on appliquerait des méthodes économétriques de panel.

⁴ Avec la probabilité de révisions futures des données des pays, ce résultat devrait être interprété avec prudence.

Elle se décompose en trois étapes. Premièrement, la relation d'équilibre entre le solde courant et un ensemble de fondamentaux susceptible de déterminer les décisions d'investissement/épargne à l'échelle d'un pays ou de la région (solde budgétaire relatif, facteurs démographiques, niveau des AEN, niveau de développement, solde pétrolier, croissance économique, etc.) est estimée à partir de données de panel. Deuxièmement, un solde courant d'équilibre ou «norme de solde courant» est calculé en appliquant les coefficients des estimations de panel aux projections du niveau des fondamentaux qui devrait prévaloir à moyen terme dans le pays (ou groupe de pays, dans notre cas)⁵. Troisièmement, l'ajustement du taux de change réel qui serait nécessaire pour combler l'écart entre le solde courant sous-jacent (niveau du solde courant qui devrait prévaloir, selon les projections une fois que l'effet du TCER actuel se sera estompé et que les écarts de production part rapport au potentiel auront été comblés au plan interne et chez les partenaires commerciaux) et la norme de solde courant sont calculés. Les résultats de cette dernière étape dépendent donc de l'élasticité estimée du solde courant au TCER. Suivant les hypothèses précédentes et les estimations transversales (cf. Tokarick, 2010), les chiffres de notre scénario de référence sont basés sur une élasticité de 0,65. Les résultats de la méthode de l'équilibre macroéconomique indiquent une légère surévaluation du TCER de l'Union qui serait de l'ordre de 7 %.

D. Approche de la viabilité extérieure

L'une des exigences minimales pour veiller à ce que les avoirs ou engagements d'un pays n'augmentent pas de manière inconsidérée est de stabiliser ses avoirs extérieurs nets (AEN) par rapport à la taille de son économie. Il s'agit là de l'argument fondamental qui sous-tend l'analyse de la viabilité extérieure. Elle s'opère en trois étapes et ne diffère de l'approche de l'équilibre macroéconomique que par le fait que la norme du solde courant n'est pas estimée mais fixée à un niveau qui stabilise la position des AEN du pays (ou de la région). En utilisant l'équation d'accumulation des avoirs extérieurs nets, le niveau du solde courant qui stabilise la position des avoirs extérieurs nets à un niveau donné (NFA*) s'exprime comme suit :

$$CA^* = \frac{g + \pi(1 + g)}{(1 + g)(1 + \pi)} NFA^*,$$

Où g représente le taux de croissance du PIB réel à moyen terme et π le déflateur du PIB. Cette équation montre que pour un niveau d'AEN donné, les pays débiteurs peuvent se permettre d'accroître leur déficit extérieur courant pour autant qu'ils soient capables de réaliser une croissance économique plus forte. Cette méthode est sensible au niveau d'AEN (donné par

⁵ Comme ce fut le cas dans les analyses antérieures, les estimations des coefficients des déterminants du compte extérieur courant sont tirés d'études comparatives existantes (voir Lee *et al.*, 2008). Pour une autre étude récente, voir Christiansen *et al.* (2009). Toutefois, les décisions d'investissement/épargne au sein de l'UEMOA peuvent être quelque peu différentes de celles de l'échantillon de pays utilisé dans les études antérieures.

NFA*). L'approche de la viabilité extérieure donne une légère surévaluation d'environ 5 %⁶. Le tableau 2 présente les résultats obtenus par les approches de la viabilité extérieure et de l'équilibre macroéconomique.

Tableau 2. UEMOA — Comparaison des approches de l'équilibre macroéconomique (EM) et de la viabilité extérieure (VE)
(Pourcentage du PIB, hors élasticité)

	AEN* ¹	Solde courant sous-jacent	Solde courant stabilisant les AEN*	Norme du solde courant	Écart du solde courant	Élasticité	Surévaluation
Approche EM	n.a.	-6.2	n.a.	-1.9	-4.3	-0.65	6.7
Approche de la VE	-39	-6.2	-2.7	n.a.	-3.5	-0.65	5.4

Source : estimations des services du FMI.

¹ Sur la base des estimations disponibles (*Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2010)

E. Conclusion

L'appréciation progressive du TCER depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994 est une caractéristique commune des pays de l'UEMOA. Mais la dépréciation de l'euro observée l'année dernière a aidé à compenser partiellement l'érosion antérieure de la compétitivité des prix. L'approche du taux de change réel d'équilibre ne révèle pas de misalignement. L'analyse fondée sur les approches de l'équilibre macroéconomique et de la viabilité extérieure signale une légère surévaluation allant jusqu'à 7 %. Toutefois, en prenant en considération les marges d'erreur statistique, globalement, le TCER de l'UEMOA paraît conforme aux fondamentaux économiques en 2010.

Bibliographie succincte

- Christiansen L., A. Prati, L.A. Ricci, and T. Tressel, 2009, "External Balance in Low Income Countries", IMF Working Paper 09/221, Washington D.C.
- International Monetary Fund, 2010, "Updated and Extended Version of the Lane and Milesi-Ferretti (2007) Dataset", Research Department, Washington D.C.
- IMF, 2008, "How to Apply CGER Methodologies to Non-CGER Countries: A Guide for Desk Economists", Note interne, Washington D.C.
- Lee, J., G.M. Milesi-Ferretti, J. Ostry, A. Prati, L.A. Ricci, 2008, "Exchange Rate Assessments: CGER Methodologies", IMF Occasional Paper No. 261, Washington D.C.
- Lane, P.R., and G.M. Milesi-Ferretti, "The External Wealth of Nations Mark II: Revised and Extended Estimates of Foreign Assets and Liabilities, 1970-2004", *Journal of International Economics* 73, November 2007, pp. 223–250.
- Tokarick S., 2010, "A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities" IMF Working Paper 10/180, Washington D.C.

⁶ Nous avons utilisé les chiffres d'AEN calculés par Lane *et al.* (2007), récemment mis à jour et étendus par le Département des études du FMI (*Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2010).

Appendice IV. Suite donnée au Programme d'Évaluation du Système Financier (PESF)¹

Recommandations	État d'avancement
Supervision et cadre opérationnel du secteur bancaire	
Aligner progressivement les normes prudentielles sur les meilleures pratiques internationales, à savoir: ratio de fonds propres, exposition au risque de crédit et seuil de classement des créances en souffrance.	Les normes prudentielles sont en cours de révision en vue de l'instauration d'un nouveau cadre réglementaire (Bâle II ou III). De l'avis des autorités, les spécificités de la région liées à la structure des économies (crédits de campagne en particulier) peuvent justifier quelques variantes par rapport aux normes internationales.
Faire respecter le ratio de fonds propre minimum obligatoire pour encourager les fusions bancaires et mettre un terme à la participation de la BCEAO et des États dans la structure financière des banques.	La BCEAO procède à l'évaluation de la conformité des banques au relèvement des ratios de fonds propres à fin décembre 2010 et prendra des mesures correctrices, en cas de besoin. Si la majorité des pays se conforment à la norme prudentielle limitant la participation des États dans les établissements financiers à 25 % du capital, certains ne l'observent pas encore. En revanche, bien que l'article 27 de ses nouveaux statuts autorise sa participation au capital des institutions financières, la BCEAO s'est désengagée de 7 institutions depuis la fin 2008.
Renforcer la Commission bancaire (CB) de l'UEMOA et la rendre responsable : i) d'une plus stricte application de la réglementation; ii) de la mise en place de procédures d'alerte pour une action prudentielle en cas de crise dans un établissement de crédit ; iii) de l'établissement d'une procédure de résolution des crises bancaires, en particulier lorsqu'elles sont de nature systémique.	La réforme institutionnelle qui a pris effet au 1 ^{er} avril 2010 renforce l'autonomie de la CB dans l'application de la réglementation et des décisions de résolution des crises. Elle a désormais, ce qui est essentiel, le pouvoir de proposer des administrateurs et seul le Conseil des ministres peut passer outre ses décisions sur appel de l'un des États membres. Aucune procédure d'alerte n'est encore en place.
Opérations d'open-market et marchés des titres publics	
Renforcer l'efficacité du cadre opérationnel de la politique monétaire, en groupant les opérations d'open market avec des actifs de premier ordre, en chargeant un comité de suivi de la liquidité bancaire de fournir des prévisions journalières et en mettant sur pied des comités nationaux de trésorerie actifs, par exemple.	En cours. Suite à la récente réforme institutionnelle, la BCEAO améliore son cadre opérationnel de politique monétaire. La BCEAO continue cependant l'évaluation interne de la qualité des actifs et n'utilise pas en ce moment une notation externe. La BCEAO procède à la mise en place de comités nationaux de trésorerie actifs mais le respect de leur dispositif par les autorités, qui améliorerait les prévisions de liquidité, est encore très faible dans la plupart des pays. La fourniture de prévisions de liquidité journalières doit encore se matérialiser.
Produire des calendriers annuels d'émissions, fiables.	En cours. La BCEAO est en pourparlers avec les Trésors nationaux sur la question; les discussions n'ont toutefois pas encore donné les résultats escomptés.
Émettre tous les titres d'endettement public par adjudication.	Mise en œuvre. La BCEAO est à l'évidence favorable à des émissions par adjudication.
Créer un réseau de spécialistes en valeurs du Trésor.	En cours mais non encore opérationnel.
Établir le cadre juridique régional des opérations de rachat.	Non encore appliquée mais à l'étude.
Créer un comité de coordination des émissions obligataires d'État, relevant du Conseil des ministres.	Adoption en 2010 mais non encore opérationnel en raison des difficultés des autorités nationales à s'y conformer.
Marchés des valeurs mobilières et cadre comptable et d'audit	
Achever l'étude de restructuration du marché et étudier les questions suivantes : i) nombre d'entreprises pouvant être cotées; ii) potentialités du capital-risque; iii) possibilité de	Pas encore suivie d'effet, bien que le principe de la mise en place d'un cadre incitatif pour l'émergence du capital risque ait été arrêté.

plateformes partagées par plusieurs marchés des valeurs mobilières (Nigéria, Ghana); iv) possibilités offertes par l'épargne institutionnelle; v) mesures incitatives d'attrait de l'investissement étranger.	
Aligner progressivement la comptabilité et l'audit des banques sur les normes internationales (IFRS et ISA) tout en maintenant l'information financière conforme aux règles prudentielles.	En cours. La BCEAO entend retenir les services d'un cabinet d'audit international en 2011 pour former son personnel et favoriser la migration vers les normes IFRS et ISA.
Assouplir les exigences comptables pour les entreprises qui souhaitent être cotées en Bourse en ramenant de cinq à trois le nombre d'états financiers audités.	Non encore appliquée mais à l'étude..
Déterminer dans quelles conditions le système de garantie devrait être remplacé par des notations.	Mise en œuvre depuis 2010; il n'est pas exigé de garanties des entités privées bien notées avant qu'elles n'émettent des titres. Toutefois, les entités privées n'ayant pas de note ou mal notées doivent encore avoir recours à des fonds ou institution de garantie.
Harmoniser la taxation des titres au sein de l'UEMOA. Revoir la tarification des services en vue de réduire sensiblement le coût des transactions.	Mise en œuvre; adoptée en 2010, révision de la tarification en cours.

^{1/} Préparé par Ruud Vermeulen et Étienne Yèhoué

Appendice V. Le marché régional des titres de créances¹

Le marché régional des titres a joué un rôle prépondérant dans le financement des pays de l'UEMOA bien que son développement se heurte à de grandes difficultés. Depuis sa création en 1998, son volume de transactions a connu une augmentation régulière, un nombre accru de pays y ayant recours. Malgré la récente augmentation des transactions, il subsiste un certain nombre d'obstacles au développement de ce marché, tels que l'étroitesse de la base d'investisseurs, l'absence de coordination des émissions des États membres, l'état embryonnaire du marché secondaire et les coûts de financement élevés pour les emprunteurs.

A. Évolution des instruments et du marché

Le marché de l'UEMOA offre quatre types d'instruments de placement :

- Les *bons du Trésor* qui sont des instruments à court terme, à échéances allant de 1 à 24 mois², émis par les Trésors des États membres de l'Union.
- Les *obligations d'État* émises par les Trésors nationaux à travers la BCEAO (par adjudication) ou par la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan³ (par prêts consortiaux ou par adjudication). Leurs échéances vont de 3 à 10 ans.
- Les *obligations d'entreprises* émises par les entreprises qui sont autorisées à intervenir sur le marché.
- Les *obligations régionales* émises par les institutions régionales, essentiellement la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).
- Les *obligations kola* émises par des entités internationales. La première émission a été réalisée par la Société financière internationale (SFI) en 2006. L'Agence française de développement (AFD) a aussi émis des obligations kola en 2008.

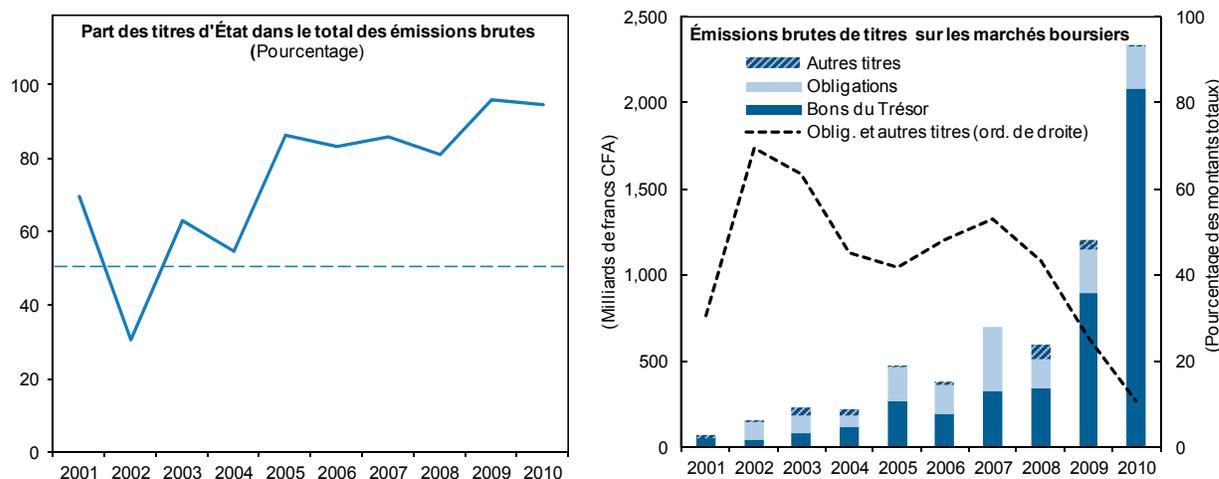
Le marché a connu une expansion assez rapide ces dernières années, à la suite d'émissions régulières de titres d'État (Graphique 1). Le marché a bénéficié de la décision de la BCEAO d'éliminer progressivement les avances statutaires en 1998. C'est ce qui a accéléré les émissions de titres d'État tandis que les émissions de titres par les entreprises et les institutions régionales sont demeurées faibles. Le montant total des titres placés sur le marché est passé de 79 milliards de francs CFA en 2001 à 2.300 milliards en 2010. En 2010, ces titres ont été émis, à hauteur de 95 % par les gouvernements des pays de l'Union.

¹ Préparé par Mame Astou Diouf et François Boutin-Dufresne.

² Échéances des bons du Trésor allant en général de 3 à 12 mois, avec une prédominance d'échéances de 3 à 6 mois. Dans quelques rares cas, les bons du Trésor à 24 mois ont été émis (la dernière émission a été celle du Sénégal en août 2009).

³ Bourse régionale des valeurs mobilières.

Graphique 1. UEMOA – Émissions de titres d'endettement, 2001-2010

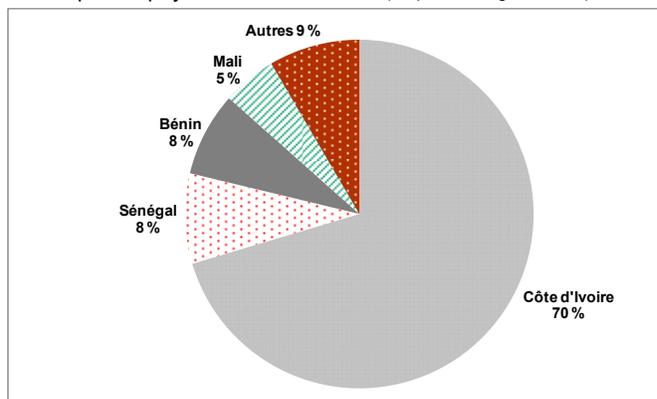


Sources : BCEAO et calculs des services du FMI.

Les émissions ont consisté en grande partie en emprunts à court terme des pays de l'UEMOA, principalement la Côte d'Ivoire, pour faire face à leurs besoins de trésorerie et satisfaire l'appétit des banques pour les titres d'État⁴. Depuis la mise en place des émissions de bons du Trésor en 2001, ces titres ont généralement dominé les opérations du marché

(Graphique 1). En 2010⁵, la Côte d'Ivoire a émis à elle seule, près de 70 % du montant total des bons du Trésor négociés (pour une valeur de 1.400 milliards de francs CFA environ) tandis que le Sénégal, le Bénin et le Mali réalisaient 21 % des émissions. Une part importante de ces bons du Trésor est détenue par les banques et assorties d'échéances inférieures à 6 mois. Les taux d'intérêt des bons du Trésor restent relativement élevés (plus de 5 % en moyenne en 2010).

Graphique 2. UEMOA – Émissions brutes de bons du Trésor par les pays membres en 2010 (en pourcentage du total)



Sources : BCEAO et calculs des services du FMI.

Les titres à long terme révèlent aussi une forte concentration des émetteurs et une faible diversification des échéances. Les gouvernements de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Burkina demeurent les principaux émetteurs de ce type d'instruments, avec près de la moitié du

⁴ L'acquisition de bons du Trésor par les banques ne pénalise pas leur gestion de trésorerie, la plupart des bons du Trésor ayant une échéance inférieure à 1 an. En outre, les bons du Trésor sont négociables dans tous les pays de l'UEMOA et peuvent servir pour des opérations de refinancement à la banque centrale. Par ailleurs, ils ont une pondération de risque nulle dans le calcul des ratios de solvabilité.

⁵ Au 27 décembre 2010.

total des titres à long terme émis de 1999 à juin 2010. Les échéances de la plupart des titres à long terme se situent entre cinq et sept ans.

B. Surmonter les obstacles au développement du marché

Malgré sa récente expansion, le marché des titres reste confronté à plusieurs contraintes.

Les principaux obstacles au développement du marché doivent être surmontés pour permettre à ce marché de réaliser pleinement son potentiel. Ces obstacles sont notamment les suivants :

- *L'absence de calendriers fiables des émissions de titres d'endettement public.* En dépit des récents progrès dans certains pays, la gestion de la trésorerie reste en général déficiente dans la zone UEMOA. L'établissement de plans de trésorerie améliorés permettrait aux États membres de préparer et de communiquer aux participants au marché, des informations plus fiables sur leurs programmes d'émissions obligataires.
- *Le manque de coordination entre les calendriers d'émission des pays.* Les pays sont certes tenus de communiquer le calendrier de leurs emprunts à la BCEAO, mais le manque de coordination persiste; ce qui donne lieu parfois à une concentration des émissions de titres. Une meilleure coordination favoriserait le développement du marché et réduirait les coûts de financement pour les émetteurs.
- *Un environnement réglementaire qui encourage la préférence des banques pour des instruments à court terme.* Les actifs du système bancaire sont majoritairement à court terme. Ceci, ajouté à la réglementation prudentielle régionale qui impose aux banques un taux de couverture d'au moins 75 % de leurs actifs à long terme par leurs ressources à long terme (2 ans et +) ne permet pas aux institutions financières d'investir sur le marché obligataire.
- *Le sous-développement du marché secondaire.* La surliquidité du système bancaire, couplée à la palette réduite d'instruments de placement tend à encourager les investisseurs à appliquer des stratégies d'*achat-détention* des titres d'État jusqu'à leur échéance. La mise en place d'un réseau régional de spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) serait de nature à contribuer au développement de marchés secondaires et à la réduction des coûts de financement pour les gouvernements, étant donné que les SVT pourraient fournir davantage de liquidité sur le marché au moment des émissions.

Bibliographie

- Cabrillac, Bruno, and Emmanuel Rocher, 2009, "Government Debt Markets in African Developing Countries: Recent Developments and Main Challenges," *Quarterly Selection of Articles*, No. 15, Autumn, pp. 5–25 (Paris: Banque de France)
- International Monetary Fund, 2008, West African Economic and Monetary Union—Financial System Stability Assessment, May (Washington: International Monetary Fund).
- International Monetary Fund/World Bank, 2008, Financial Sector Assessment Program, West African Economic and Monetary Union (WAEMU), Government Securities Technical Note, June.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

DÉPARTEMENT
DES RELATIONS
EXTÉRIEURES

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Note d'information au public (NIP) n° 11/37
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 17 mars 2011

**Le Conseil d'administration du FMI conclut les
consultations de 2011 sur les politiques communes des
États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine**

Le 14 mars 2011, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations annuelles sur les politiques communes des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).¹

Informations générales

La reprise économique s'est amorcée dans les pays de l'UEMOA l'an dernier, après le ralentissement de la croissance en 2009. D'après les estimations pour 2010, la croissance économique devrait avoir retrouvé des niveaux moyens comparables à ceux d'avant les chocs des prix alimentaires et pétroliers et d'avant la crise financière mondiale. La croissance a été soutenue par les politiques d'assouplissement monétaire et budgétaire, la bonne production agricole, la reprise économique chez les principaux partenaires commerciaux de la région et par le redressement de l'activité en Guinée-Bissau et au Togo.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, en général tous les ans, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des entretiens qui ont lieu pour les consultations bilatérales au titre de l'article IV, les services du FMI s'entretiennent de manière distincte chaque année avec les institutions régionales chargées des politiques communes des pays de quatre unions monétaires — la zone euro, l'Union monétaire des Caraïbes orientales, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Une mission du FMI se rend auprès des institutions de chacune des unions monétaires chargées des politiques communes pour recueillir des informations économiques et financières et s'entretenir avec leurs dirigeants de l'évolution et des politiques économiques de l'union. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. Les entretiens menés par les services du FMI avec les institutions régionales et l'examen du rapport annuel des services par le Conseil sont considérés comme faisant partie intégrante des consultations au titre de l'article IV avec chaque État membre. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs et son résumé est communiqué aux autorités. Pour une explication des termes convenus communément utilisés dans les résumés du Conseil d'administration, voir : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

Les pays de l'UEMOA ont gardé un niveau moyen d'inflation bas en 2010, qui a toutefois augmenté au second semestre de l'année. En moyenne, l'inflation annuelle mesurée par les prix à la consommation a atteint 1,4 % contre 0,4 % en 2009. Mais plus récemment, la hausse des cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires a commencé à se répercuter sur l'inflation, bien que l'inflation sous-jacente ait été contenue.

Après un léger assouplissement budgétaire de l'ordre de 1 ½ point du PIB en 2009, résultant surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement, le déficit budgétaire moyen à l'échelle de l'Union a légèrement diminué, selon les estimations, à 3,2 % du PIB en 2010. Les recettes repartent à la hausse, tandis que les dépenses publiques ont été stabilisées.

Après une contraction des importations en 2009, le déficit extérieur courant de l'Union devrait atteindre 5 ½ % du PIB environ en 2010. En mois d'importations de biens et de services, les réserves de change se sont confortablement établies à plus de 6 mois en 2009 et 2010, en partie sous l'effet de l'allocation de DTS accordée par le FMI à tous les pays membres en 2009.

La stabilité politique dans la région est une condition préalable à la poursuite de la reprise. Si la crise ivoirienne trouve rapidement une issue pacifique et que les mesures appropriées sont mises en œuvre, la région pourrait maintenir l'élan de la reprise avoisinant 4 ½ % en 2011 et supérieure à 5 % à moyen terme, mais la croissance de la zone restera en recul par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Avec la récente augmentation des prix des produits alimentaires et pétroliers, l'inflation serait orientée à la hausse.

Des risques considérables pèsent sur les perspectives de reprise. Il y a en particulier la crise politique ivoirienne qui s'est intensifiée ces dernières semaines, avec d'importantes retombées négatives sur l'activité économique et financière intérieure. Si une solution rapide n'est pas donnée à la crise, le coût humain et financier sera considérable pour les pays voisins, tant de l'UEMOA que de la région, les retombées pouvant notamment se manifester sur le plan des échanges commerciaux, des flux migratoires et du secteur financier. Une apathie plus marquée de l'économie mondiale pourrait ralentir la reprise économique de la région du fait de la contraction des exportations, des envois de fonds des expatriés et des entrées de capitaux. Ceci aurait alors pour effet de peser sur le solde des transactions courantes et la qualité des portefeuilles de prêts des banques, réduisant le volume de ressources disponibles pour financer les déficits budgétaires. Une hausse persistante des prix internationaux des produits alimentaires et pétroliers présente des risques inflationnistes et appelle un suivi attentif.

Évaluation du Conseil d'administration

La reprise économique est certes amorcée mais les administrateurs expriment leur profonde préoccupation devant la crise politique actuelle en Côte d'Ivoire et les graves risques qu'elle pose, lesquels pourraient notamment se transmettre par les échanges commerciaux et les circuits financiers. Si la crise devait perdurer, ses effets de débordement auraient de graves conséquences pour la région. En outre, la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers pourrait entraîner des tensions inflationnistes qui aggraveraient la pauvreté. De ce fait, les administrateurs soulignent combien il importe d'accorder une plus grande attention aux

plans d'urgence et à la gestion de crise, en soulignant que le suivi attentif de la situation économique et financière des pays membres de l'UEMOA est impératif.

Les administrateurs estiment que la politique budgétaire doit concilier le soutien à la croissance, notamment les besoins d'investissements à grande échelle, et la viabilité de la dette. Ils insistent sur la nécessité de créer une marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses prioritaires — y compris l'investissement dans l'infrastructure — par de vastes réformes fiscales et l'amélioration de l'administration des impôts, une meilleure qualité des dépenses et la maîtrise des dépenses courantes. Les administrateurs reconnaissent que la hausse des prix alimentaires et pétroliers a un impact potentiel sur les couches de population défavorisées et soulignent que tout transfert ou subvention devrait être soigneusement ciblé pour protéger les plus vulnérables. Les administrateurs appellent aussi à une prompte mise en œuvre des directives de l'UEMOA sur la gestion des finances publiques.

Les administrateurs appellent les autorités à la vigilance à l'égard des pressions que la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et du pétrole peut exercer sur l'inflation, ainsi que des effets de débordement de la crise ivoirienne. Ils saluent la mise en place du nouveau cadre institutionnel de politique monétaire et notamment la récente création du Comité de politique monétaire. Pour rendre ce cadre efficace, les administrateurs recommandent d'en améliorer les fondements analytiques, la transparence et la communication.

Les administrateurs prennent note de l'évaluation des services du FMI signalant que le taux de change effectif réel semble globalement conforme aux fondamentaux économiques. Il en ressort toutefois que les importantes variations enregistrées récemment par le taux de change de l'euro ont accru la volatilité du taux de change effectif réel de la zone UEMOA. Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts en ce qui concerne les réformes relatives à l'offre, notamment en réduisant les goulets d'étranglement et en améliorant le climat des affaires et la gouvernance.

Les administrateurs soulignent que la reprise des activités de la Commission bancaire est essentielle pour garantir une supervision effective et réduire au minimum le risque de débordement de la crise ivoirienne. Ils encouragent les autorités à accélérer la mise en œuvre des recommandations du Programme d'évaluation du secteur financier, tout en soulignant qu'il importe de disposer de données et d'indicateurs de vulnérabilité bancaires à jour pour réaliser en temps opportun des évaluations de la stabilité financière. Les administrateurs appellent à l'intensification des réformes visant à élargir et approfondir le développement du secteur financier.

Les avis exprimés par les administrateurs ici, feront partie intégrante des entretiens prévus dans le cadre des consultations au titre de l'article IV avec chaque État membre de l'UEMOA jusqu'au prochain examen des politiques communes de l'Union par le Conseil d'administration.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

UEMOA. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011
			Est.	Projections ¹
	(Variation annuelle en pourcentage)			
Revenu national et prix				
PIB à prix constants	4,1	3,0	4,0	4,3
PIB par habitant à prix constants	1,4	0,3	1,3	1,5
Prix à la consommation (moyenne)	7,4	0,4	1,4	3,1
Termes de l'échange	12,4	12,3	8,7	-1,9
Taux de change effectifs réels	5,7	0,5	-6,3	...
	(Variation annuelle en pourcentage)			
Monnaie et crédit ²				
Avoirs extérieurs nets	0,3	11,6	10,8	...
Avoirs intérieurs nets	18,0	14,7	18,6	...
Masse monétaire au sens large	8,7	14,7	17,0	...
	(Pourcentage du PIB sauf indication contraire)			
Opérations financières des États				
Recettes publiques totales, dons exclus	17,6	17,4	18,0	18,1
Dépenses publiques	22,4	23,9	23,8	24,0
Solde budgétaire global, dons exclus	-4,8	-6,5	-5,8	-5,9
Solde budgétaire global, dons inclus	-2,0	-3,5	-3,1	-3,2
Secteur extérieur				
Exportations de biens et de services ³	27,0	27,3	26,6	30,5
Importations de biens et de services ³	36,7	33,3	34,4	36,7
Solde extérieur courant, dons exclus	-8,6	-5,4	-7,1	-6,3
Solde extérieur courant, dons inclus	-7,1	-3,5	-5,5	-5,0
Dettes extérieures publiques	33,8	36,0	35,0	34,5
<i>Pour mémoire :</i>				
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	31,228	32,623	34,613	37,048
Taux de change : francs CFA/dollar EU (moyen)	447,8	472,2	495,3	...
Taux de couverture des réserves, en mois d'importations (hors importations intra-UEMOA)	5,8	6,5	6,1	6,0

Sources : base de données du Département Afrique; *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

¹ Projections fondées sur les hypothèses des *Perspectives de l'économie mondiale* à fin janvier.

² Les estimations pour 2010 renvoient à la variation annuelle à fin novembre.

³ Hors commerce intra-régional.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Union économique et monétaire ouest-africaine
Rapport des services du FMI sur les politiques communes des états membres

Consultation régionale sur les enjeux et politiques économiques

Annexe d'information

Préparée par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvée par Roger Nord et Thomas Dorsey

25 février 2011

Table des matières	Page
Relations du FMI avec les pays membres de l'UEMOA.....	2

Relations du FMI avec les pays membres de l'UEMOA

I. Statut des pays

- Le Sénégal et le Togo ont adhéré au FMI en 1962; le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Mali en 1963, et la Guinée-Bissau en 1977. Tous ces membres de l'UEMOA ont accepté les obligations de l'article VIII en juin 1996, à l'exception de la Guinée-Bissau qui les a acceptées le 1er janvier 1997.

II. Relations des pays membres avec le FMI

- **Bénin:** Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été achevées en juin 2010. A la même date, le Conseil d'Administration a également approuvé un nouvel accord triennal au titre de la FEC avec un accès de 74,28 millions de DTS (120 % de la quote-part). La première revue au titre de cet accord a été achevée le 16 février 2011. Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en mars 2003 et a bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), en janvier 2006.
- **Burkina Faso:** Le FMI apporte son soutien au Burkina Faso de façon pratiquement continue depuis 1993 par le biais d'accords au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) et la Facilité élargie de crédit (FEC). Le Burkina Faso a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2002 et a bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) début 2006. Le Conseil d'Administration a conclu les consultations de l'année 2009 au titre de l'article IV et la cinquième revue de l'accord FRPC le 14 décembre 2009. A la même date, il a approuvé une augmentation de l'accès de 55 % de la quote-part pour aider le pays à faire face aux répercussions du ralentissement de l'économie mondiale et autres chocs exogènes qui ont frappé l'économie burkinabé en 2008-09. Le 14 juin 2010, le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal au titre de la FEC avec un accès correspondant à 76,67 % de la quote-part. La première revue au titre de ce programme a été conclue par le Conseil le 3 décembre 2010.
- **Côte d'Ivoire:** Un accord FEC a été approuvé le 27 mars 2009 et le point de décision de l'initiative PPTE a été atteint le 1^{er} avril 2009. La deuxième revue de l'accord FEC a été achevée le 9 juillet 2010. Les administrateurs sont restés sceptiques devant les résultats enregistrés, notamment les retards dans la mise en œuvre des mesures structurelles. L'achèvement de la prochaine revue doit attendre qu'une solution soit apportée à la crise politique intérieure et qu'un accord sur un nouveau programme économique annuel soit conclu avec un gouvernement reconnu par la communauté internationale.
- **Guinée-Bissau:** Le 7 mai 2010, le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal (2010–13) au titre de la FEC pour un montant équivalant à 22,365 millions de

DTS (soit 33,3 millions de dollars EU) afin d'appuyer le programme économique à moyen terme de la Guinée- Bissau. Le Conseil d'administration a également approuvé la deuxième tranche d'assistance intérimaire au titre de l'Initiative PPTE pour un montant de 1,016 million de DTS (soit 1,5 million de dollars EU). En décembre 2010, les Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale ont approuvé le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE.

- **Mali:** Le Mali a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en mars 2003 et a bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM début 2006. L'accord triennal FEC existant, avec un décaissement en début de période pour aider le pays à faire face à la flambée des prix pétroliers et alimentaires, a été approuvé par le Conseil le 28 mai 2008 et suit son cours normalement ; la cinquième revue a été achevée le 26 janvier 2011.
- **Niger:** Le Niger a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004 et a bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM début 2006. Devant les résultats satisfaisants à fin septembre 2009 et les engagements suffisants à l'égard de la poursuite du programme, le Conseil d'administration a achevé le 12 février 2010 la troisième revue de ce programme appuyé par la FEC. A la suite du coup d'état du 18 février, le programme a été suspendu jusqu'à ce que, après consultation, l'ensemble des pays membres du FMI accepte de reconnaître les autorités actuelles. Les relations ont été rétablies en septembre de la même année et une mission s'est rendue sur le terrain dans les plus brefs délais pour réaliser conjointement les quatrième et cinquième revues FEC. Etant donné le retard pris, ces revues ne seront vraisemblablement conclues qu'après l'entrée en fonction du nouveau président élu, en avril 2011.
- **Sénégal:** Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004 et a bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM début 2006. Le Conseil d'administration a approuvé le 3 décembre 2010 un nouveau programme triennal appuyé par l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE). A cette date, le précédent accord triennal d'ISPE était arrivé à son terme avec l'achèvement de la sixième et dernière revue. Un accord de dix-huit mois au titre de la Facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE), a été entièrement décaissé (121,35 millions de DTS au total, soit près de 178,8 millions de dollars EU) et est arrivé à son terme en juin 2010. Les dernières consultations au titre de l'Article IV ont été conclues en mai 2010.
- **Togo:** L'accord triennal FEC avec le Togo a été approuvé en avril 2008, pour un montant de 66,06 millions de DTS (90 % de la quotepart). A la suite des augmentations d'accès en septembre 2008 et plus récemment le 25 juin 2010, l'accès total a été porté à 95,41 millions de DTS (130 % de la quotepart). Le point de décision de l'initiative PPTE a été atteint en novembre 2008, et le point d'achèvement le 14 décembre 2010. La dernière augmentation de l'accès (11 millions de DTS, 15 % de la quotepart) a permis de combler un écart résiduel de financement pour 2010 lié à des politiques budgétaires anticycliques destinées à contrer les effets de la récession mondiale.

III. Évaluations des sauvegardes

- La Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) est la banque centrale de l’Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). La dernière évaluation en date des sauvegardes de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. Cette mise à jour fait apparaître que la BCEAO a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. Son cadre global de gouvernance devait toutefois être renforcé par l’adjonction d’un comité d’audit pour faire en sorte que le conseil d’administration exerce une surveillance appropriée de la structure de contrôle incluant les mécanismes d’audit et les états financiers. La réforme des institutions de l’UEMOA et de la BCEAO réalisée après approbation du rapport sur les sauvegardes stipulait la création du comité d’audit qui devrait maintenant débiter ses travaux. Les efforts entrepris pour mettre totalement en œuvre le cadre de communication d’informations reposant sur les normes internationales d’information financière (IFRS) devraient aussi être poursuivis.

IV. Régime de change

- La monnaie régionale est le franc CFA. Celui-ci était rattaché au franc français de 1948 à 1999. Depuis le 1^{er} janvier 1999, il est arrimé à l’euro au taux de 655,957 francs CFA pour un euro.

V. Entretiens au niveau régional

- Des consultations ont lieu chaque année au niveau régional. Avec la décision du Conseil d’administration (décision n° 13656-(06/1)) du 6 janvier 2006, les entretiens avec l’UEMOA sont devenus partie intégrante des consultations au titre de l’article IV menées avec les pays membres de l’UEMOA.

VI. Participation aux PESF et rapports sur l’observation des normes et codes (RONC)

- Un PESF a été réalisé pour la région de l’UEMOA en 2007/2008. Des PESF de suivi par pays ont été réalisés pour le Mali et le Burkina Faso en 2008 et pour le Niger et la Côte d’Ivoire en 2009. Le Sénégal a fait l’objet, en 2001, d’un PESF qui a été actualisé en 2004.

VII. Assistance technique à l’UEMOA et la BCEAO

- L’AFRITAC Ouest a fourni et continue à fournir une assistance technique à la Commission de l’UEMOA, notamment dans le domaine budgétaire.
- La BCEAO n’a reçu, ces dernières années, aucune assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) du FMI.

2000	Mission du Département des finances publiques (FAD) sur l'harmonisation de l'imposition des produits pétroliers
2001	Trois missions du FAD sur l'administration fiscale
2001	Visites de membres du FAD à l'UEMOA pour des ateliers sur les exonérations douanières
2001-02	Deux missions du FAD sur la gestion des dépenses publiques
2001-02	Deux missions du FAD sur la politique fiscale
2001-03	Conseiller résident en mission de longue durée sur les statistiques de finances publiques
2004	Mission du FAD sur les directives pour la gestion des finances publiques (GFP)
2005	Deux missions du FAD sur les directives GFP
2005	Séminaire de l'UEMOA sur la fiscalité et le développement
2008-09	Missions du FAD sur les révisions des directives GFP, leur diffusion et leur mise en application
2010	Une mission du Département des statistiques (STA) sur les statistiques de finances publiques
2010	Une mission du Département juridique (LEG) sur la loi bancaire
2010-11	Missions du FAD sur l'application des directives GFP

Déclaration de M. Kossi Assimaidou, Administrateur du FMI pour l'UEMOA

14 mars 2011

Les autorités de l'UEMOA, que je représente, se félicitent des entretiens constructifs qu'elles ont eus avec les services du FMI dans le cadre de la surveillance régionale. Elles souscrivent pour l'essentiel à la teneur du rapport des services du FMI qui présente une évaluation de premier ordre des réformes de politique mises en œuvre dans la région ainsi que du cadre institutionnel sur lequel reposent les efforts d'intégration des pays membres de l'UEMOA. La collaboration avec le FMI a permis aux pays de l'UEMOA de stabiliser leur environnement macroéconomique, d'améliorer leurs taux de croissance, d'abaisser leurs ratios d'endettement et de progresser dans les réformes structurelles. Les perspectives de développement restent néanmoins fragiles en raison des chocs qui peuvent émaner de l'environnement international encore récessif et de l'impact d'une décennie de crise politique en Côte d'Ivoire, principale économie de l'UEMOA.

Évolution économique récente

Après un recul ces dernières années, consécutif aux crises des produits pétroliers et alimentaires, ainsi que de la débâcle financière internationale, la croissance du PIB se redresse à l'échelle de la région, ayant atteint 4 % en 2010 en termes réels, contre 3 % en 2009. Les principaux moteurs de cette évolution positive ont été la vigueur de la production minière et vivrière, la bonne orientation des termes de l'échange et le dynamisme de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics. L'inflation annuelle a légèrement augmenté — portée à 1,4 % contre 0,4 % en 2009 — en raison notamment des perturbations des circuits commerciaux liées à la crise en Côte d'Ivoire. L'inflation reste cependant largement en-deçà du seuil de convergence de 3 % fixé pour la région. Au plan extérieur, l'Union a présenté des niveaux de réserves de change confortables avec une couverture équivalente à 6 mois d'importations.

Les autorités de l'UEMOA sont déterminées à mener à bien les mesures visant à contrer les risques d'inversion qui entourent les perspectives. À cet égard, elles ont joint leurs efforts à ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine pour une solution rapide et pacifique de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Dans l'intervalle, les dispositions appropriées sont prises pour en amortir l'impact sur la région. Les pays enclavés ont eu recours à d'autres canaux d'importation pour contenir les tensions inflationnistes liées aux perturbations des échanges commerciaux.

Dans le secteur financier, les autorités de l'UEMOA ont pris des dispositions pour mettre le système bancaire régional à l'abri des risques d'illiquidité et d'insolvabilité, en reportant en particulier les échéances des titres publics ivoiriens détenus pour l'essentiel par les banques de la région. Bien que 15 des 19 banques opérant en Côte d'Ivoire aient suspendu leurs activités, la BCEAO est en concertation permanente avec elles pour sécuriser leurs importants actifs et limiter l'impact de cette perturbation sur l'ensemble du système financier de la zone UEMOA.

Une relocalisation temporaire des institutions financières régionales — notamment la Bourse régionale des valeurs mobilières — dans d'autres pays de l'Union est également envisagée.

Avancées des politiques communes et perspectives

Les autorités de l'UEMOA ont enregistré des résultats significatifs dans la mise en œuvre de leur **programme d'intégration économique**. Les pays membres ont sensiblement amélioré leurs résultats quant aux critères de convergence. S'agissant des finances publiques, six des huit États membres ont respecté leur critère de solde budgétaire primaire et la plupart d'entre eux ont à présent résolu la question du stock de leurs arriérés grâce à la dernière allocation de DTS. Pour l'avenir, les autorités lancent des initiatives visant à permettre aux États membres de mieux évaluer l'ampleur de leurs arriérés intérieurs et, partant, d'améliorer la communication de leurs données d'exécution budgétaire. Sur les niveaux d'endettement, tous les pays sauf la Côte d'Ivoire présentent de bons ratios, ayant bénéficié du dispositif des initiatives PPTE et IADM.

Conjuguées à une résolution prochaine de la crise ivoirienne et à un environnement international plus favorable, les mesures de politique prévues par les autorités devraient contribuer à enraceriner la reprise économique. La croissance de la production devrait s'établir, selon les projections, à 4,5 % en 2011 et à plus de 5 % sur le moyen terme. Les politiques qui doivent sous-tendre cette dynamique sont prévues dans plusieurs domaines, notamment en matière budgétaire, financière, et dans le secteur privé, sans parler des nombreuses réformes relatives à la compétitivité, à l'infrastructure et au cadre institutionnel de l'UEMOA.

En matière budgétaire, les autorités de l'UEMOA ont constaté qu'il a été mis un terme à la plupart des mesures d'allégement fiscal destinées à amortir l'impact des crises alimentaires et pétrolières. Tirant les leçons de l'expérience des ruptures dans la coordination des politiques budgétaires, les autorités ont décidé d'établir la liste des denrées entrant dans l'alimentation de base qui peuvent bénéficier d'un taux de TVA minoré. Cette mesure sera bénéfique aux ménages à faible revenu et améliorera la prévisibilité des recettes publiques en cas de choc. Pour l'avenir, les autorités travaillent résolument à l'élaboration de leur programme de transition budgétaire visant à accroître la part des recettes de la fiscalité intérieure par rapport au produit des droits de douane, dans le financement du budget des États. C'est pourquoi la Commission de l'UEMOA s'emploie à promouvoir la mise en œuvre de réformes fiscales de grande ampleur et la poursuite de la mise à niveau des administrations douanières, notamment la modernisation des procédures, le renforcement des capacités et l'harmonisation des méthodes. Dans le même temps, les autorités poursuivent les efforts visant à maîtriser les dépenses publiques en général et les masses salariales en particulier.

Les autorités ont amélioré la **conduite de la politique monétaire** et les travaux en cours dans ce domaine contribueront au développement du secteur financier. La récente réforme institutionnelle de la BCEAO a abouti à des changements fondamentaux et à la mise en place de nouveaux organes de décision. Le Comité de politique monétaire (CPM) a été mis sur pied en septembre 2010 et a d'ores et déjà à son actif des décisions importantes comme l'adoption d'une politique explicite de ciblage de l'inflation et la détermination d'un objectif de 2 (± 1) % sur un horizon de 24 mois. La transparence est renforcée par la publication de communiqués de presse détaillés à l'issue des réunions du CPM. En outre, son action a eu un impact positif en suscitant une demande accrue de travaux d'analyse et de recherche, sur de nouveaux domaines, ce qui devrait contribuer à une meilleure compréhension des entraves au développement du secteur financier et à leur élimination.

Conscientes du rôle clé du **secteur bancaire** dans l'appui à la croissance, les autorités de l'UEMOA agissent sur plusieurs fronts pour renforcer la situation des banques au sein de l'Union, afin de stimuler les activités de prêt. Grâce aux efforts d'harmonisation des pratiques au sein de la CEDEAO, on constate une plus grande diversification du secteur bancaire, des

banques non traditionnelles entrant en activité dans la zone UEMOA. Les autorités se sont accordées, avec les services du FMI, sur la nécessité d'une nouvelle législation pour faciliter et accroître les types de garanties que peuvent fournir les emprunteurs. De nouveaux instruments seront intégrés au cadre institutionnel existant, ce qui devrait éclairer davantage encore les banques sur leurs clients et stimuler le crédit au secteur privé en général et aux PME en particulier.

En ce qui concerne la **compétitivité**, les autorités de l'UEMOA conviennent avec les services du FMI que sur 2010, le TCER apparaît globalement conforme aux fondamentaux économiques. Elles sont déterminées à mettre en œuvre les réformes qui s'imposent du côté de l'offre, afin de maintenir la compétitivité des prix. S'agissant de la compétitivité hors-prix, elles sont aussi déterminées à continuer d'aider les pays membres à améliorer la gouvernance et le climat des affaires dans la région, en prônant sans relâche la création de guichets uniques d'immatriculation des entreprises. Le code des investissements de l'Union est en voie d'achèvement et devrait être adopté d'ici la fin 2011. Les autorités entendent engager les discussions pour l'élaboration de la stratégie de développement du secteur privé en 2012; la création du cadre de politique appelé à régir les partenariats public-privé est prévue pour 2012-13.

Dans la même optique, les autorités ont annoncé des plans visant à **combler le déficit en infrastructure** et à résoudre la question des pénuries d'électricité dans la région. Plusieurs routes internationales sont en construction, comme l'axe autoroutier Bamako-Dakar qui devrait entrer en service à la fin 2011. Dans le secteur énergétique, un Fonds régional de financement des projets a été créé à la Banque ouest-africaine de développement. Il a pour objectif premier de prévenir les délestages dans les pays de l'UEMOA en 2011. À moyen terme, il devrait constituer le socle d'une solution plus globale au problème énergétique général qui se pose dans la région.

En gros, nous sommes d'avis, comme les services du FMI, que l'une des contraintes majeures qui pèsent sur la croissance tient au manque d'infrastructures rentables, concernant en particulier l'offre d'électricité, les transports routiers et l'infrastructure portuaire. Les autorités sont convaincues qu'il est impératif de lever ces contraintes lourdes et qu'à cet effet, un certain desserrement budgétaire sera nécessaire, ne serait-ce qu'à court terme. Le débat qui entoure l'équilibre à trouver entre l'investissement porteur de croissance et les préoccupations liées à la viabilité de la dette devraient être menée de manière approfondie en privilégiant les retombées à long terme. À défaut, on court le risque de tomber dans un cercle vicieux de croissance lente et de pauvreté généralisée.

Conclusion

Les États membres de l'UEMOA ont réalisé des avancées significatives sur la voie de l'intégration économique. Pour la plupart, ils présentent aujourd'hui, un cadre macroéconomique renforcé par rapport à ce qu'il était il y a quelques années et ont établi de bons antécédents de mise en œuvre des réformes. Le cadre institutionnel de l'Union a connu de profondes modifications et son amélioration constante a permis une meilleure coordination des politiques intérieures. Globalement, les instruments de politique de l'Union lui ont permis de bien supporter les crises alimentaire et pétrolière qui ont été suivies par les secousses financières internationales. Les perspectives de croissance restent bien orientées et devraient se renforcer avec la résolution attendue de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

Les chocs exogènes couplés aux turbulences politiques et économiques internes, constituent autant de rappels coûteux des défis que doit encore relever la construction de l'UEMOA et sa transformation en un espace économique viable capable de générer plus de prospérité pour les populations de l'Union. Les autorités de l'UEMOA sont fermement déterminées à relever ce défi de taille, tâche à laquelle la contribution de la communauté internationale est essentielle et appréciée à sa juste valeur.

Déclaration du représentant des services du FMI sur l'UEMOA — Consultation régionale sur les questions et politiques économiques
Réunion du Conseil d'administration
14 mars 2011

Cette déclaration apporte un complément d'informations qui n'étaient pas disponibles lorsque le rapport des services du FMI (SM/11/39) a été diffusé aux administrateurs le 28 février 2011. Ces informations ne modifient pas la teneur de l'évaluation des services du FMI, encore que les aléas négatifs pesant sur les perspectives aient augmenté.

La situation d'insécurité à Abidjan est extrêmement instable, et caractérisée par des affrontements de plus en plus fréquents entre les forces de sécurité du gouvernement en place et les partisans du gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que par des incidents violents contre la présence de l'ONU. Le gouvernement Gbagbo a restreint le fonctionnement des médias en fermant neuf journaux non gouvernementaux et en bloquant les émissions radiophoniques de l'ONU, de la BBC et de RFI au début du mois de mars.

L'activité du système bancaire en Côte d'Ivoire est très limitée. Sur les 19 banques commerciales, quatre banques publiques seulement sont encore actives; les autres ont fermé leurs portes. Les rapports de presse indiquent que le gouvernement Gbagbo a depuis nationalisé quatre banques étrangères et a entrepris d'en rouvrir deux pour un ensemble limité d'opérations. Globalement, l'activité bancaire sur le terrain semble très restreinte.

Le reste de l'économie ivoirienne a été durement touché. La production industrielle est au point mort en raison de la pénurie de liquidités et du manque d'intrants et de services financiers. La plupart des exportations — surtout celles de cacao — ont quasiment cessé du fait des sanctions économiques et suite à l'interdiction des exportations de cacao vers la fin-janvier. De plus, les pénuries d'électricité, de gaz ménager, de carburants et de médicaments — qui ont pour effet d'accélérer l'inflation — plombent la vie quotidienne. Le gouvernement Gbagbo a stoppé la distribution d'électricité et d'eau canalisée dans le nord du pays début-mars.

La BCEAO suit de près la situation, mais avec de plus en plus de difficultés. La BCEAO a mis en place un comité de crise qui se réunit chaque jour, sous la présidence du Gouverneur. Il est particulièrement difficile de recueillir des renseignements, car la BCEAO ne reçoit plus d'informations des organismes gouvernementaux de la Côte d'Ivoire.

La crise a affecté le fonctionnement des institutions régionales. Les locaux de la *Commission bancaire*, qui est basée en Côte d'Ivoire, ont été réquisitionnés par le gouvernement Gbagbo. La Commission est en train de remettre sur pied ses opérations à Dakar avec le personnel essentiel. Elle devrait être en mesure de reprendre ses activités à la mi-mars pour le reste de la région (donc à l'exclusion de la Côte d'Ivoire). La *Bourse Régionale des Valeurs Mobilières* (BRVM) a fermé ses

portes en Côte d'Ivoire. Après s'être réinstallée récemment au Mali, elle semble avoir repris l'ensemble de ses activités.

Pour atténuer les effets de la crise sur le système bancaire de la région, la banque centrale a continué à reconduire les bons du Trésor ivoirien venant à échéance et les intérêts capitalisés. Cela s'est fait initialement avec l'accord du gouvernement Gbagbo, puis celui du gouvernement Ouattara. Jusqu'à présent, on n'a pas observé de pénuries de liquidités en dehors de la Côte d'Ivoire.

Compte tenu du degré exceptionnel d'incertitude, il est difficile de chiffrer l'impact de la crise, mais les perspectives régionales se sont assombries. Si la crise persiste pendant une grande partie de l'année, la production de la Côte d'Ivoire va sans doute chuter en 2011. Bien que les relations commerciales des pays de la région se soient diversifiées au cours des dix dernières années, on peut s'attendre à ce qu'une crise prolongée pèse sur la croissance régionale, sans doute davantage dans l'arrière-pays — en particulier au Burkina Faso et au Mali. Le redressement économique, dont on escomptait une remontée du taux de la croissance régionale aux environs de 4½ % en 2011, est menacé par la crise en Côte d'Ivoire.